

# Projets de parcs d'éoliennes en mer en Sud-Atlantique

## RÉUNION D'ÉCHANGE SUR LES ENJEUX RELATIFS AUX ACTEURS SOCIO- ÉCONOMIQUES

6 JUIN 2024



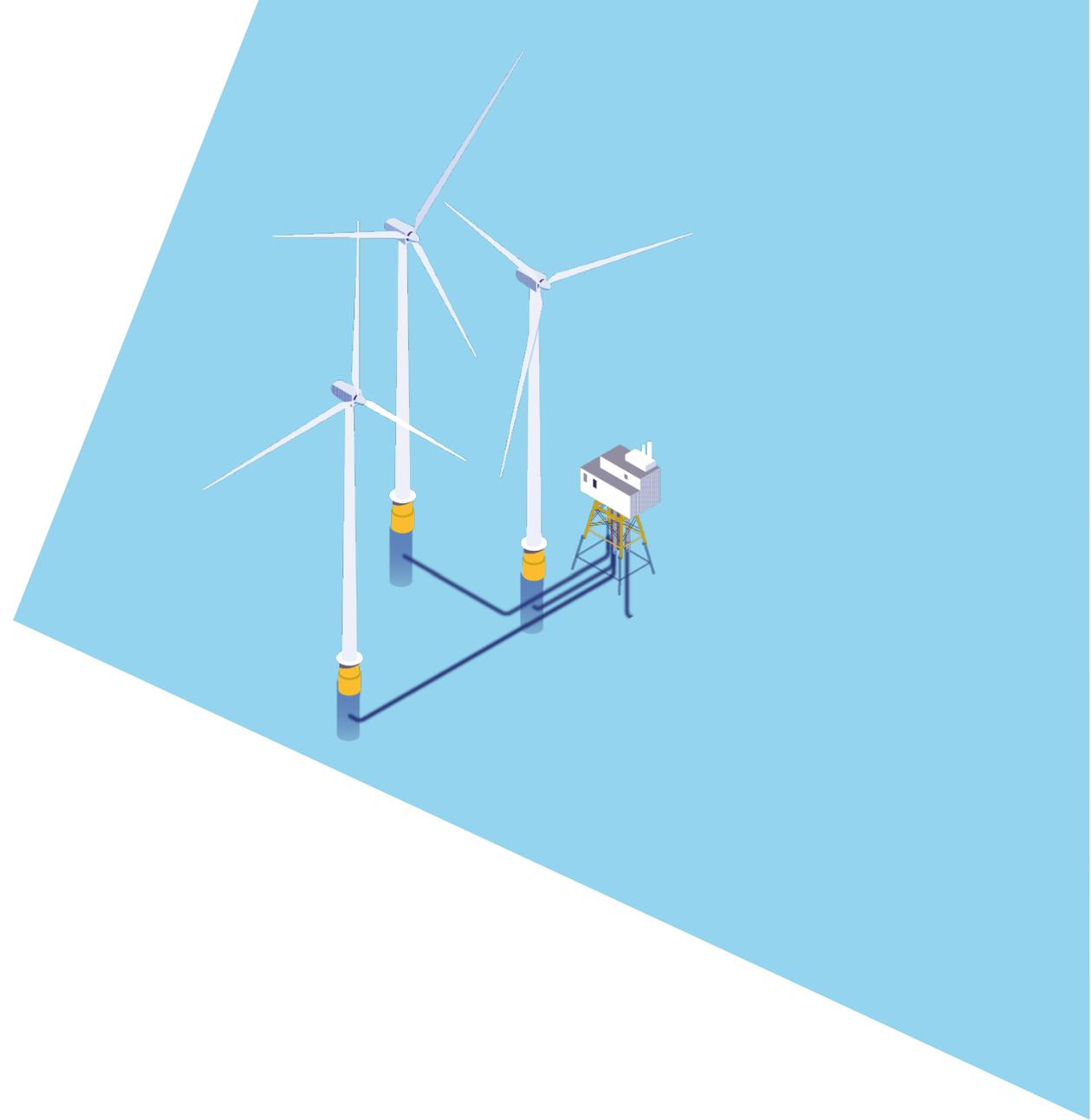
## OBJECTIFS DE LA RÉUNION

- Informer sur le calendrier de l'AO7 et les perspectives de développement des parcs à l'issue du débat public
- Échanger sur les enjeux du territoire associés au déploiement de l'éolien offshore

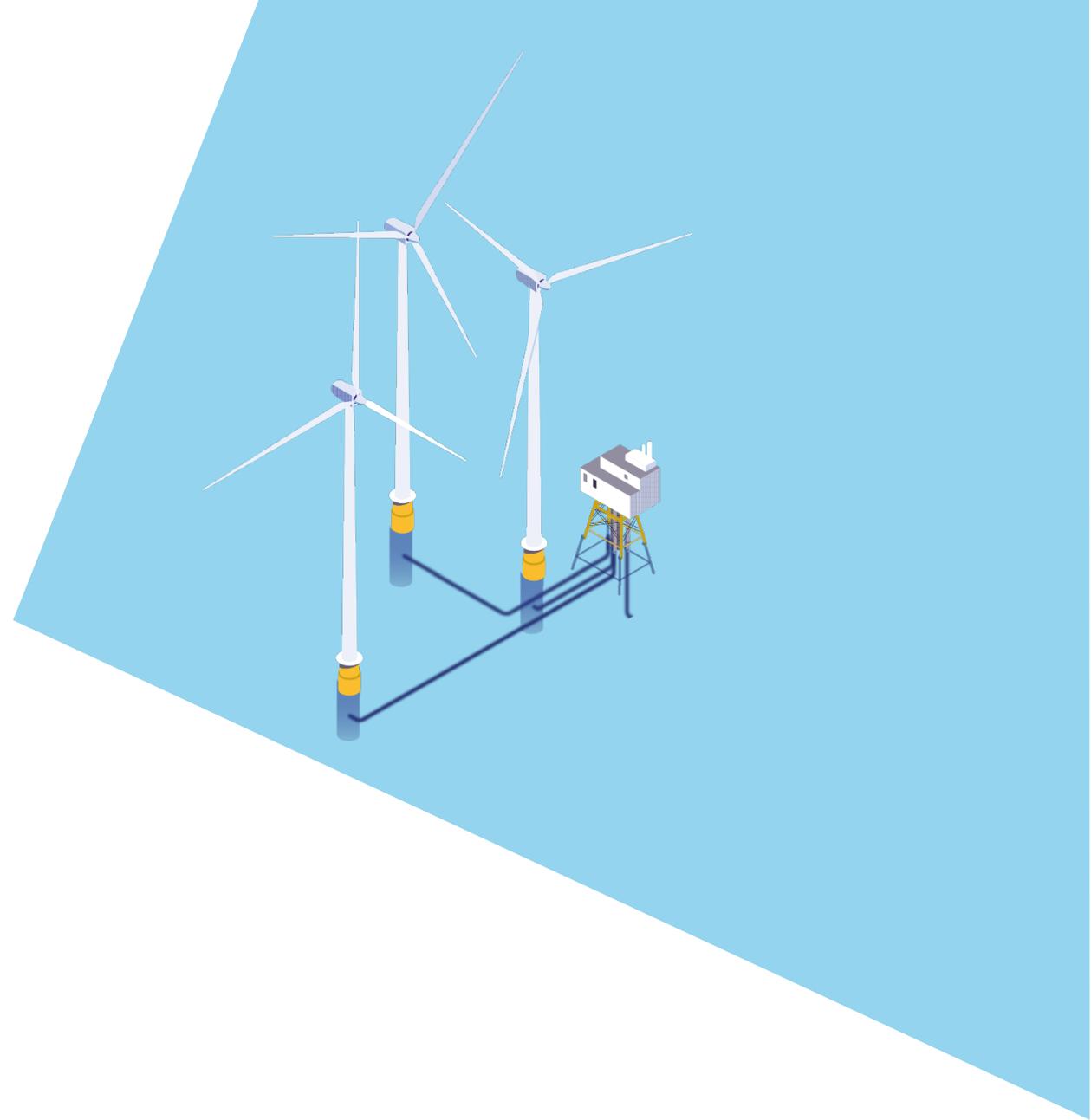
## ORDRE DU JOUR

1. Calendrier de la concertation et méthode de travail
2. Dynamiques du territoire
3. Perspectives de retombées territoriales
4. Discussion

# 1. Calendrier de la concertation et méthode de travail



## 1.1. Parcs éoliens offshore au large d'Oléron (AO7 et AO9)



# APPELS D'OFFRES 7 ET 9 (AO7 ET AO9)

- Lancement en 2022 d'une procédure de mise en concurrence pour un premier parc (**zone bleue**) :

180 km<sup>2</sup>, 1 GW, Éolien posé grande profondeur

Annonce ministérielle de 2022 identifiant également :

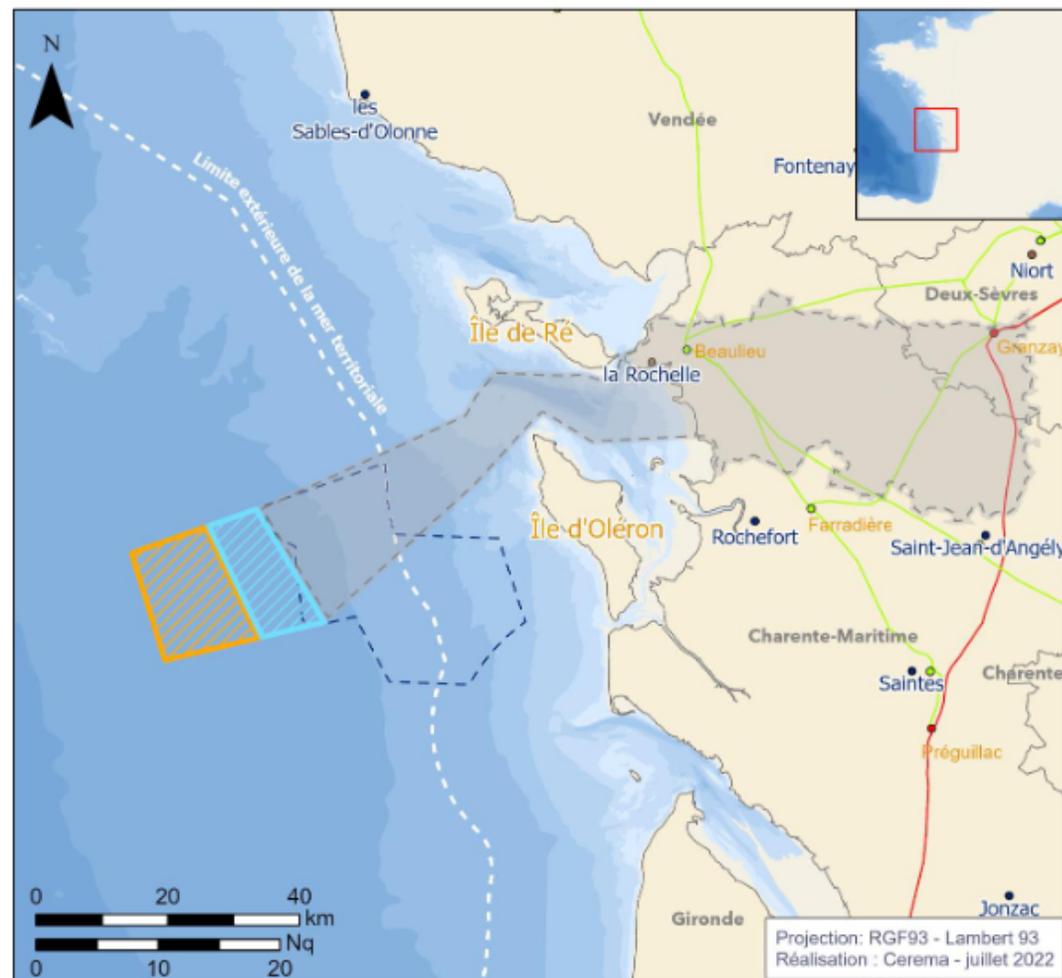
- le choix du raccordement en **courant continu**, compte tenu des puissances et des zones retenues,
- le choix de la **zone d'étude du raccordement** par le nord de l'Île d'Oléron jusqu'au réseau 400kV,
- l'opportunité du multi-usages autour du poste en mer.

- **Annonce le 2 mai 2024 du 9<sup>ème</sup> appel d'offres :**

4 projets, d'une puissance de 2,5 GW :  
Sud-Bretagne (500 MW), Méditerranée (2 x 500 MW) et au large de la Charente-Maritime (**zone orange**).

250 km<sup>2</sup>, 1 GW, Éolien posé grande profondeur/ flottant

Objectif : publication du CdC Avril 2025, Attribution Octobre 2025, Mise en service entre 2032 et 2034.



 Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du premier parc - 180km<sup>2</sup>

 Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence du deuxième parc - 250km<sup>2</sup>

 Zone d'étude pour le raccordement

 Zone soumise au débat public - 743km<sup>2</sup>

Poste électrique Ligne électrique

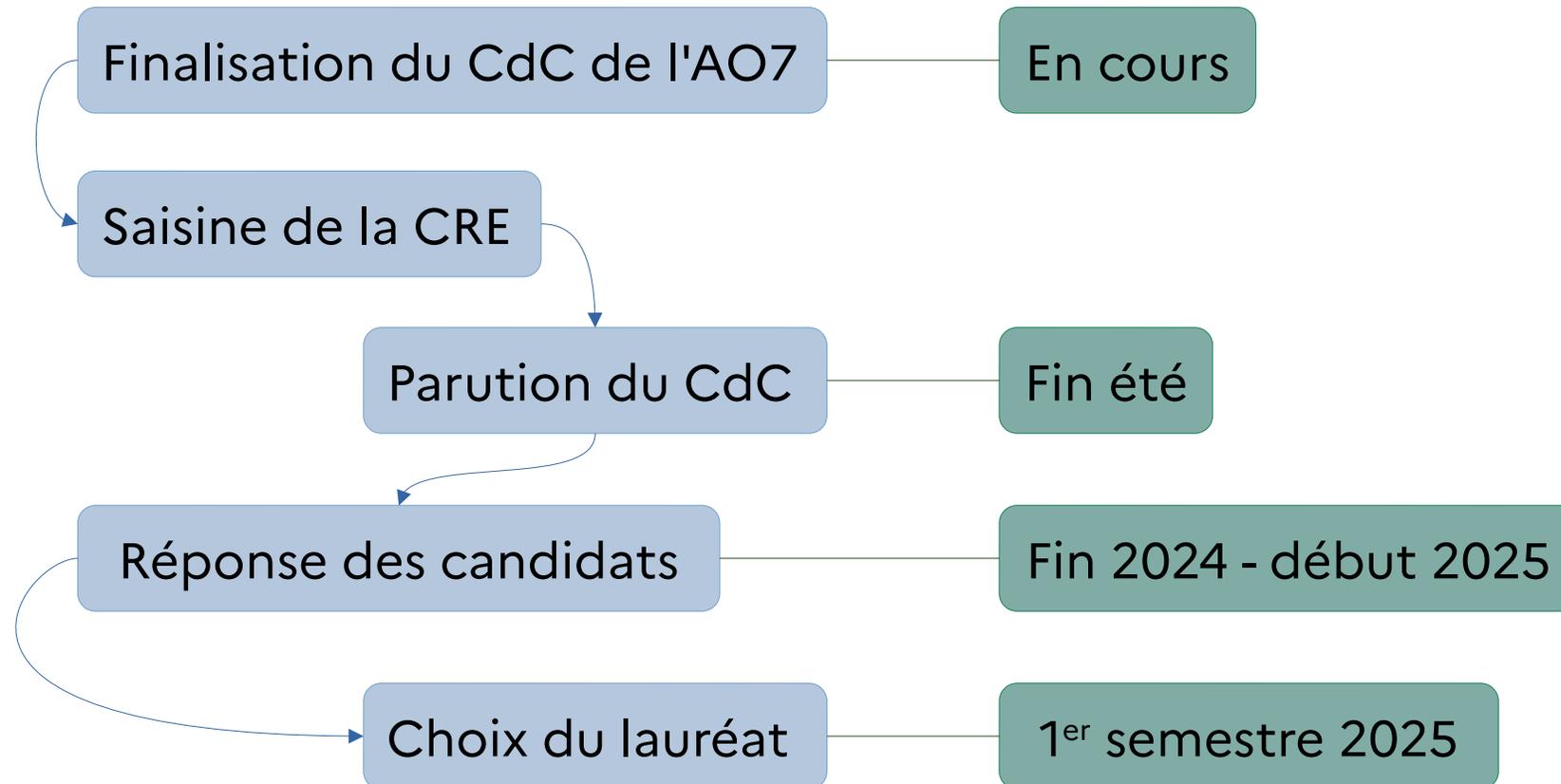
 225kV  225kV  
 400kV  400kV

Préguillac Nom des postes électriques  
La Rochelle Préfecture  
Rochefort Sous-Préfecture

#### Sources

Ministère de la Transition énergétique (MTE)  
Ifremer - Bathymétrie  
Shom - Limites maritimes  
IGN - Limites terrestres  
RTE - Réseau électrique

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL À CE STADE – LAURÉAT AO7



Calendrier "parc" sans effet sur celui du raccordement.

# Planning prévisionnel du projet de raccordement

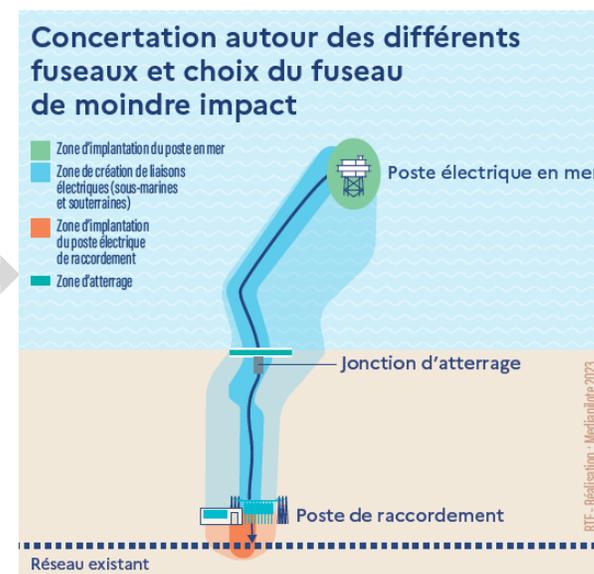


**2023**

Concertation pour déterminer le Fuseau de moindre impact (FMI)



Concertation  
Fontaine



**2024 – 2026**

Études d'impact/ procédures administratives/ études techniques

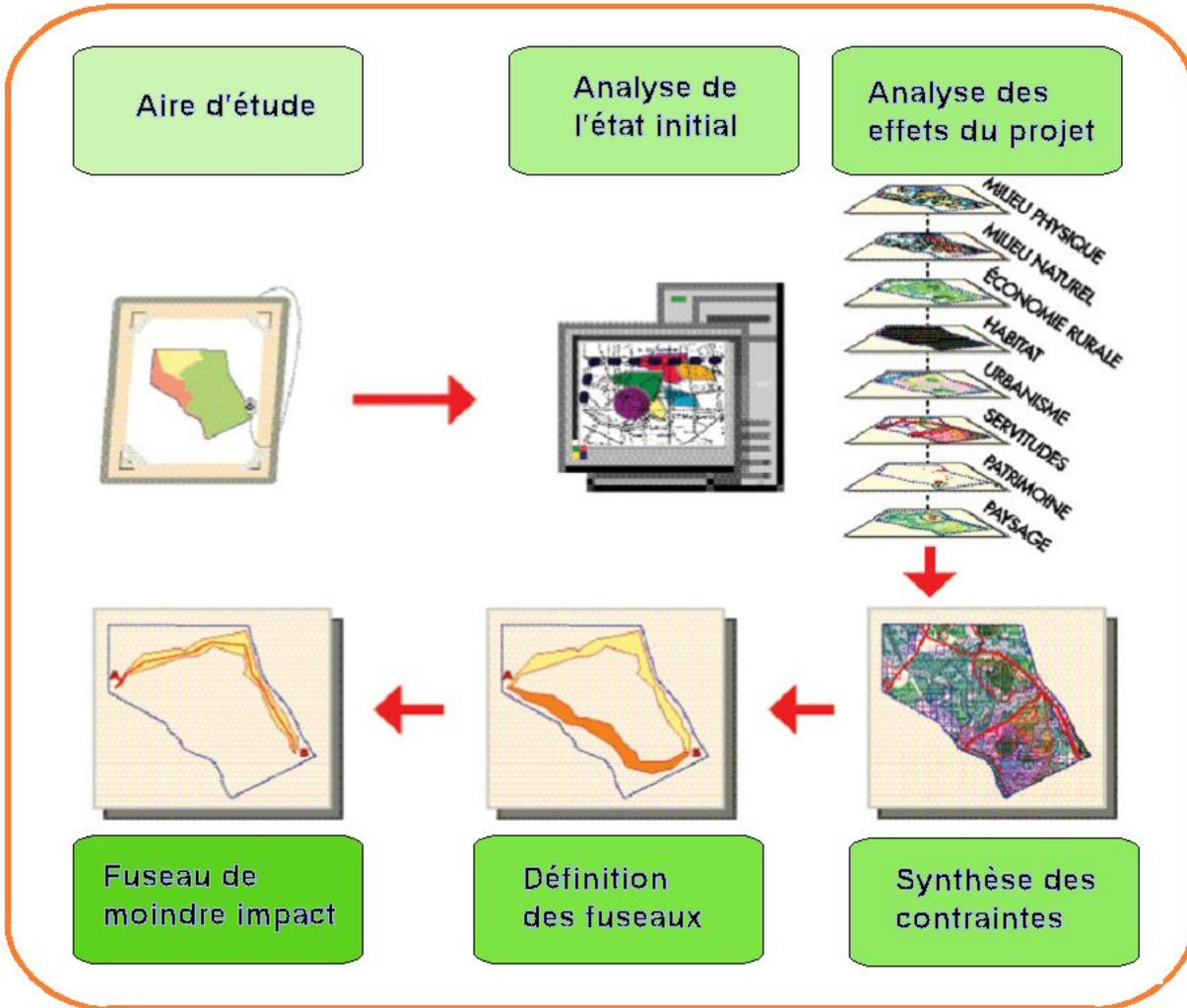
**2027 – 2031**

Travaux

**2032**

Mise à disposition du raccordement

# Concertation Fontaine : de l'aire d'étude au fuseau de moindre impact



Procédure menée par RTE sous l'égide du **préfet coordinateur** : le **préfet de la Charente-Maritime**, en coordination avec la **préfète des Deux-Sèvres** et le préfet maritime (nomination par le MTE le 23 juin 2023)

**Dossier de concertation** adressé aux parties prenantes en vue de la plénière de validation du FMI **le 19 juin 2024** à La Rochelle

## Éviter – Réduire – Compenser

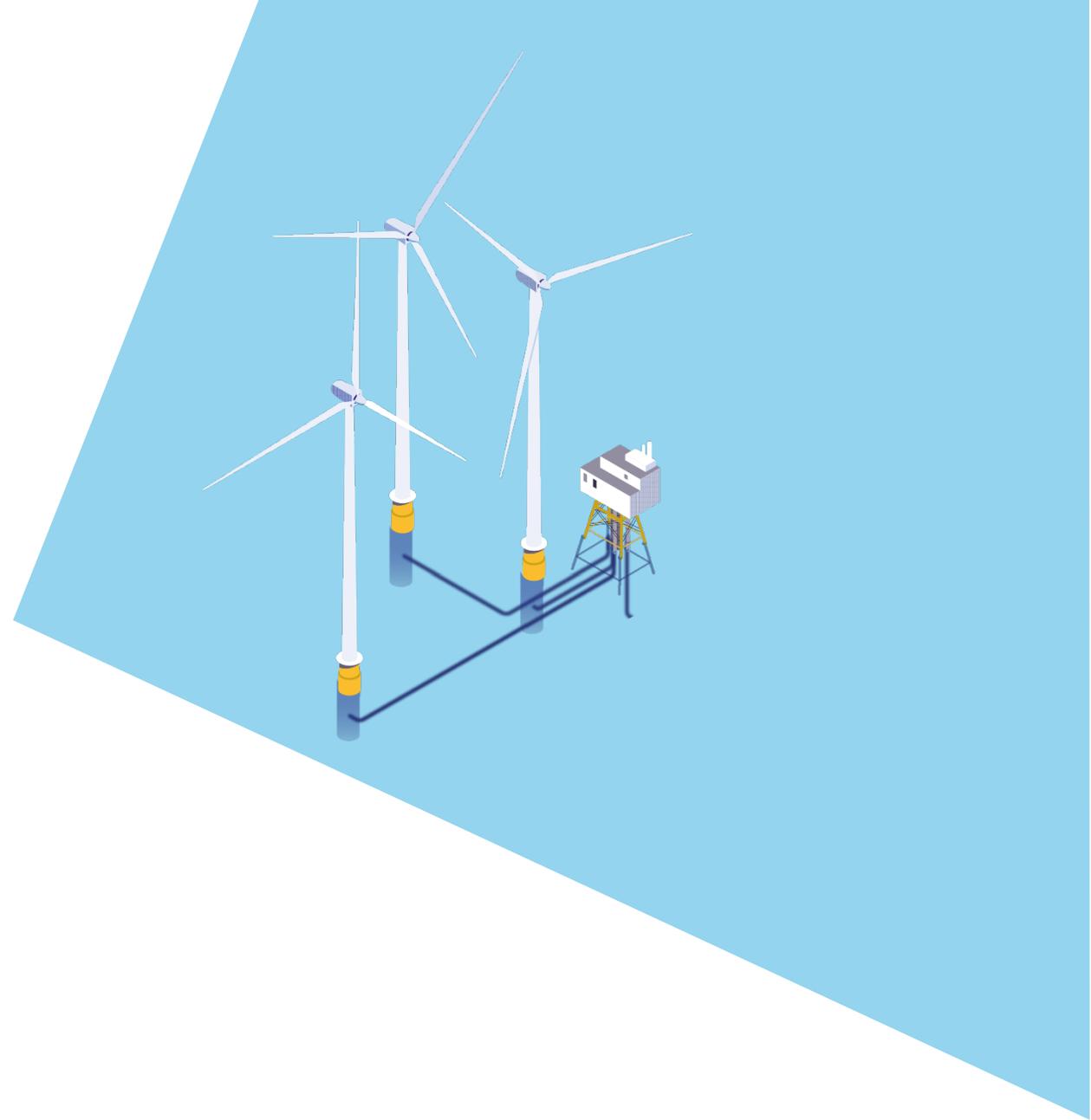
Une démarche itérative qui se déroule tout au long du projet – de la définition de l'aire d'étude jusqu'aux travaux

Objectif : retenir et mettre en œuvre la meilleure solution possible

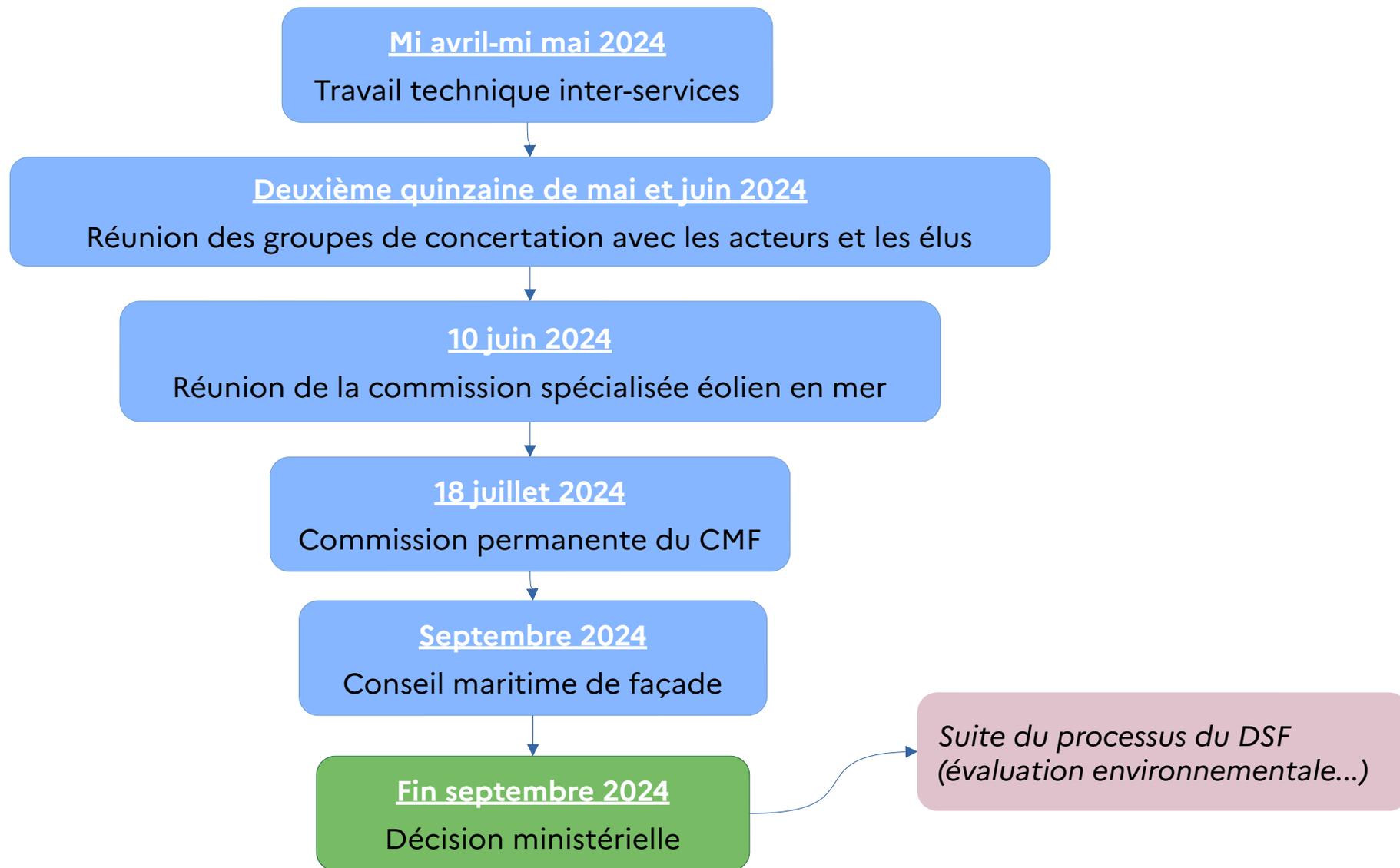
# A NOTER : CONCERTATION POST-DÉBAT PUBLIC

- **Réunion de validation du FMI, 18 juillet 2024 :**
  - Stade de la Rochelle,
  - 16h à 19h,
  - Objet : Fuseau de Moindre Impact (FMI) du raccordement.
- **Réunion publique post débat public, reportée à l'automne 2024 :**
  - Objet : Calendrier, études techniques, raccordement, aspects fiscaux/économiques et accès à l'information/communication.

## 1.2. Planification : définition de zones prioritaires et révision du document stratégique de façade (DSF)



# CALENDRIER DE LA RÉVISION DU DSF



# RÉUNIONS DES GROUPES DE CONCERTATION

Quatre réunions dédiées entre mai et juillet :

- **Réunion Pêche** : le 22 mai (structures représentatives de la profession de la pêche)
- **Réunion Environnement** : le 29 mai (associations de protection de la nature)
- **Réunion Acteurs socio-économiques** : le 6 juin
- **Réunion avec les élus** : le 19 juillet

+ *Réunions des instances du Conseil maritime de façade*

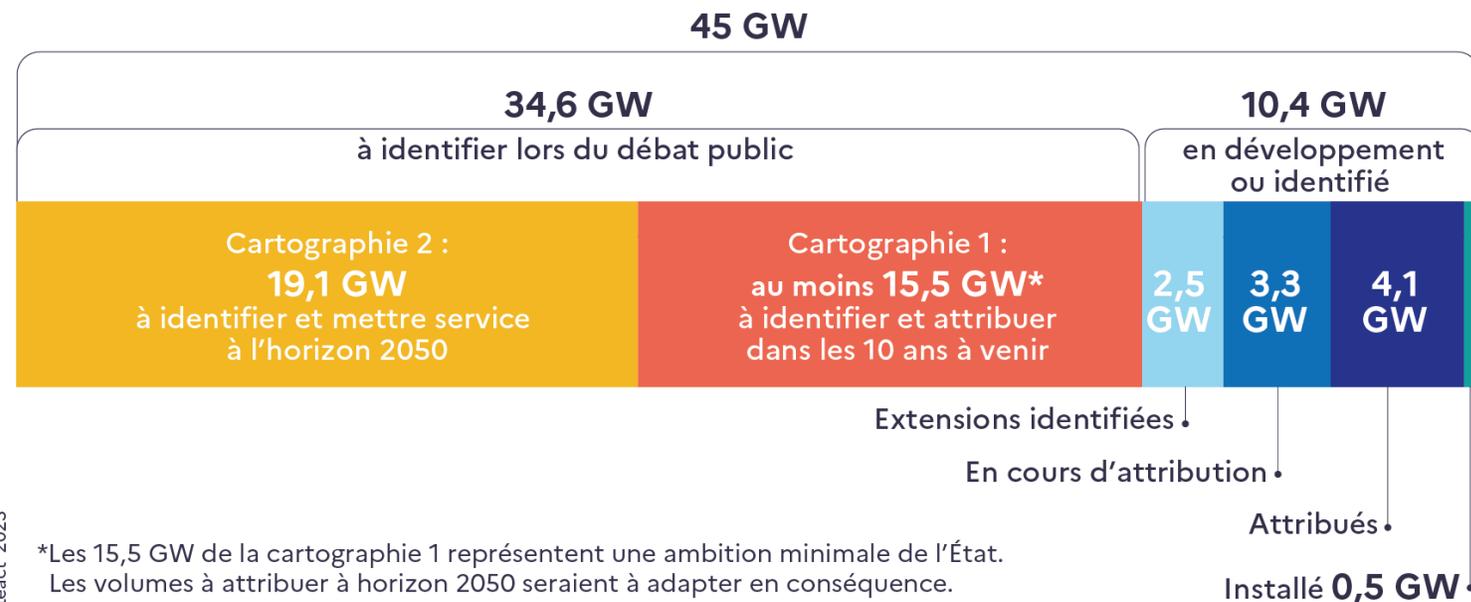
# LES OBJECTIFS DU DÉBAT : UNE PLANIFICATION DE L'ÉOLIEN EN MER AUX HORIZONS 2035 ET 2050

 **Loi APER (10/03/2023)**

Cartographie des zones prioritaires à horizon 10 ans

Cartographie des zones prioritaires à horizon 2050

## Répartition prévisionnelle des capacités à identifier



## Deux objectifs

18 GW en service en 2035

45 GW en service en 2050

\*Les 15,5 GW de la cartographie 1 représentent une ambition minimale de l'État. Les volumes à attribuer à horizon 2050 seraient à adapter en conséquence.

Source : Ministère de la Transition énergétique

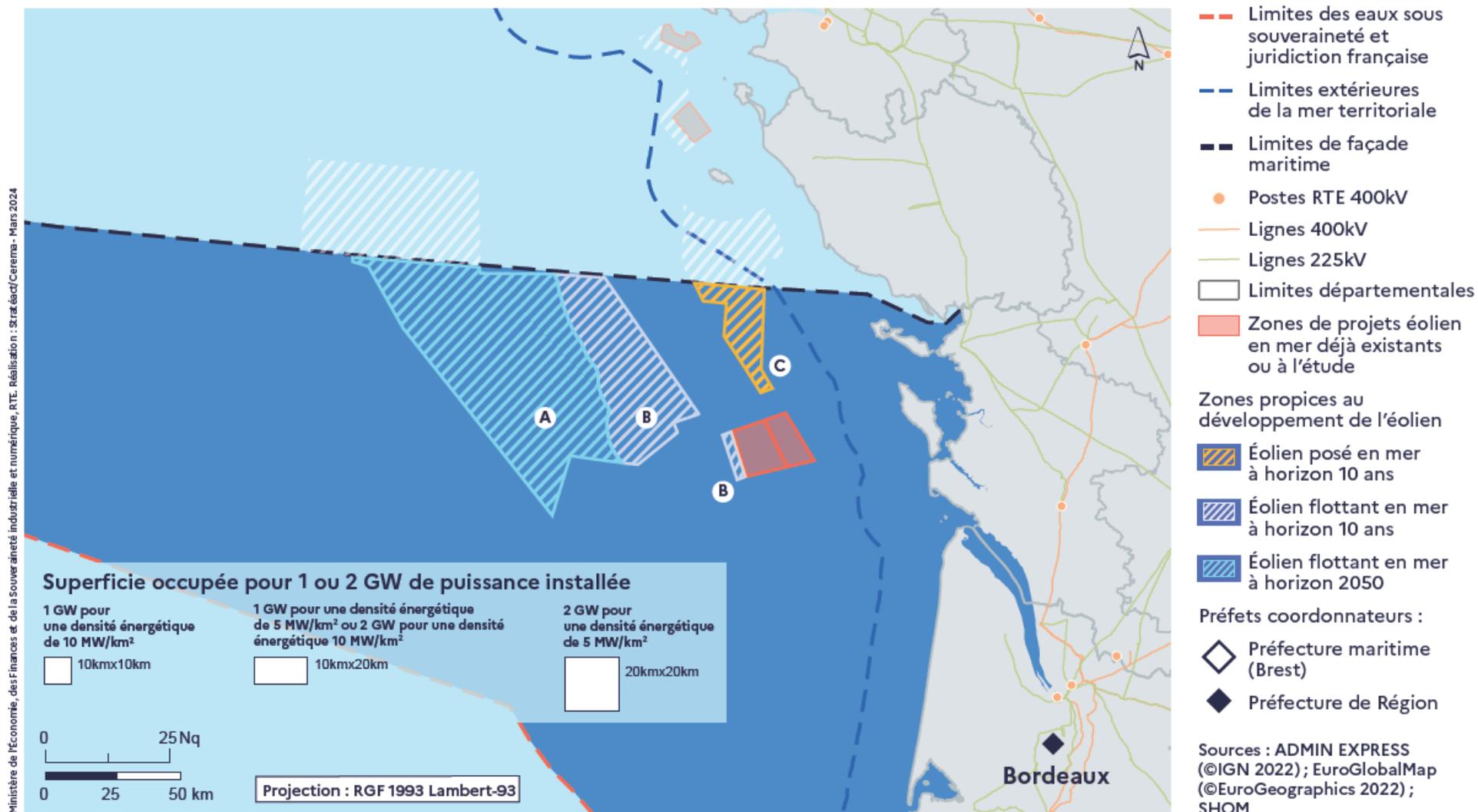
Installé **0,5 GW**

Source : Ministère de la Transition énergétique, 2023

## RAPPELS SUR LES OBJECTIFS DE L'ÉTAT PAR FAÇADE

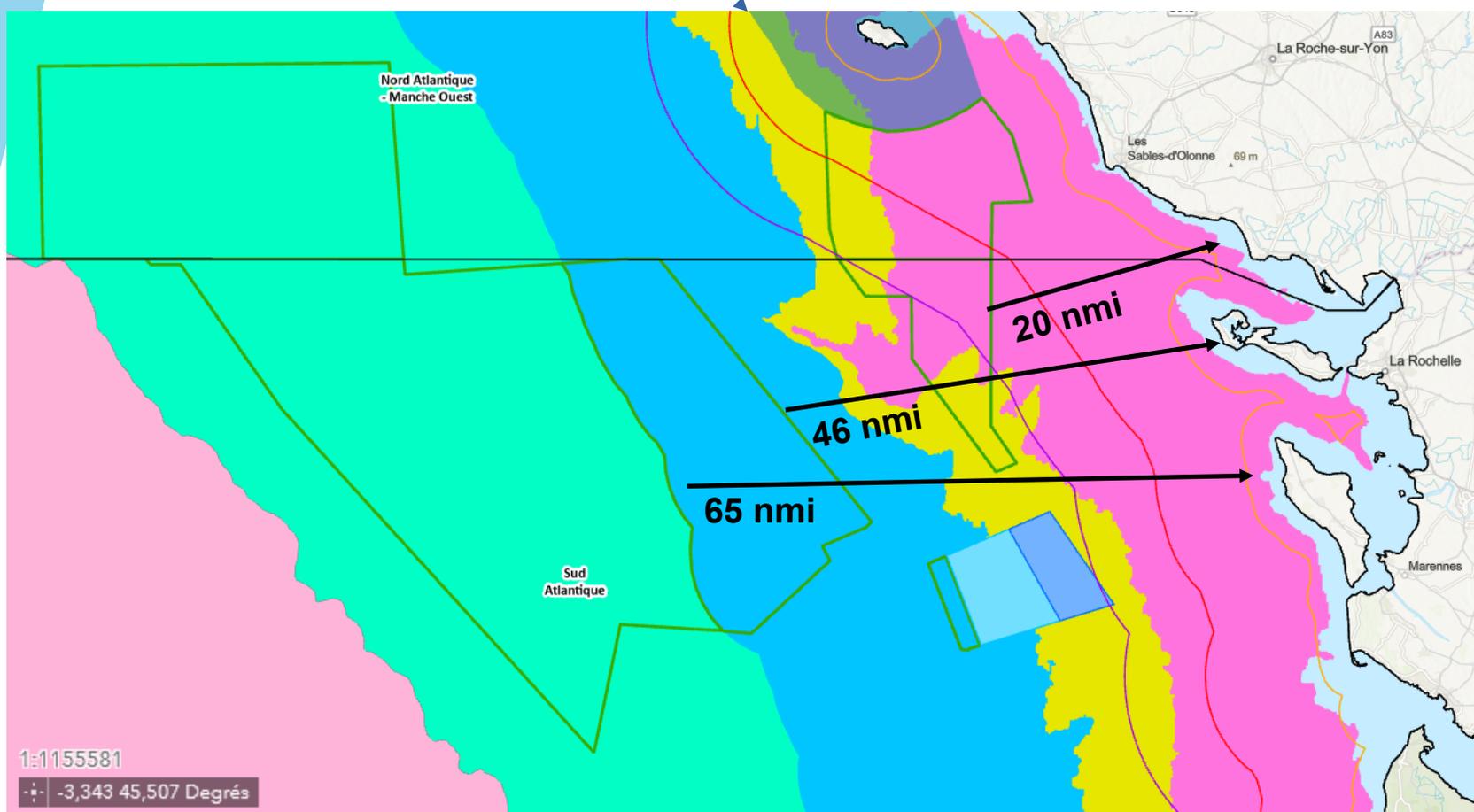
Façade	Capacités en développement ou attribuées (hors extensions)	Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)
Manche-Est Mer du Nord	4,5 GW	Entre 7 et 11 GW	Entre 12 et 15,5 GW
Nord-Atlantique Manche-Ouest	1,7 GW	Entre 6 et 9,5 GW (dont 0,5 GW d'extensions)	Entre 17 et 25 GW
Sud-Atlantique	1 GW	Entre 2,5 et 5,5 GW (dont 1 GW d'extensions)	Entre 7 et 11 GW
Méditerranée	0,6 GW	Entre 3 et 4,5 GW (dont 2x0,5 GW d'extensions)	Entre 4 et 7,5
<b>TOTAL</b>	<b>7,8 GW</b>	<b>Entre 18,5 GW et 30,5 GW (dont 2,5 GW d'extensions)</b>	<b>Entre 40 et 59 GW</b>

# Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Sud-Atlantique



Dans un premier temps, aucune zone d'étude terrestre pour le raccordement des parcs n'est prévue en Sud-Atlantique. Des concertations ad hoc permettront de définir des corridors de raccordement potentiels.

# ZONES PROPICES MISES AU DÉBAT PUBLIC ET LEUR BATHYMÉTRIE



Tec - Zone propice au développement de l'éolien en mer



-  Zones déjà attribuées
-  Zones en cours d'appels d'offres
-  Zones d'appels d'offres à venir

Tec - Bathymétrie: répartition posé/flottant

-  Posé (-8m à -50m)
-  Posé - Flottant (-50m à -70m)
-  Flottant (-70m à -100m (avec tampon 20km vers le large))
-  Flottant (-100m (avec tampon 20km vers le large) - -200m)
-  inférieur à -200m

1.2 - Limite des navires de 3ème catégorie (20 milles soit environ 37 km)



1.3 - Limite extérieure de la mer territoriale (12 milles soit environ 22,2 km)



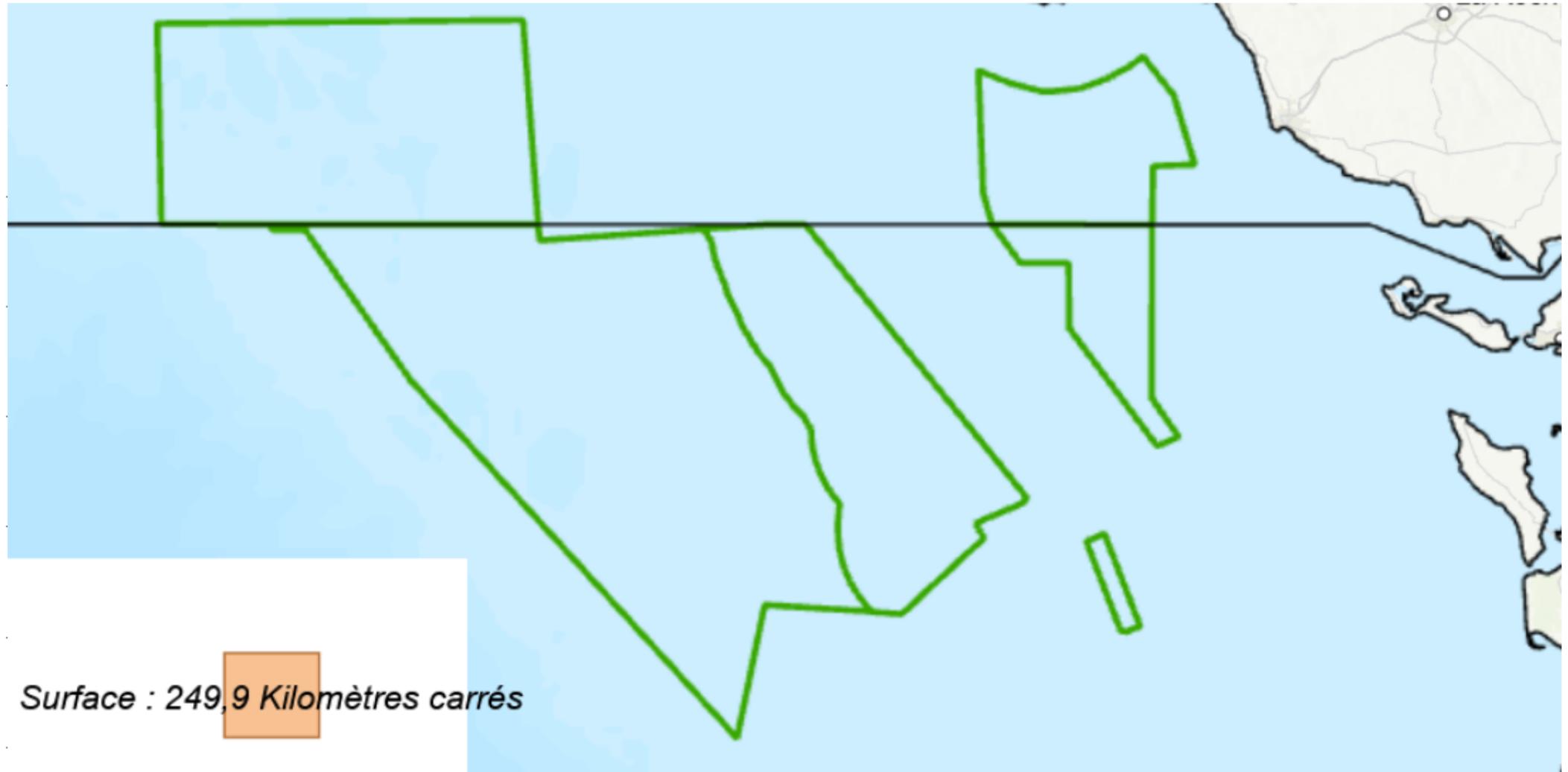
1.4 - Limite 3 milles (soit environ 5,5 km)



## LES CONSIDÉRATIONS À PRENDRE EN COMPTE POUR LE CHOIX DES ZONES

- Les zones prioritaires à identifier ont vocation à être les futures zones d'appels d'offres.
- Densité des zones visées (prise en compte de la séquence ERC) :
  - Autour de 6 MW/km<sup>2</sup>,
  - Soit une surface de 250 km<sup>2</sup> pour une puissance de 1,5 GW.
- Raccordement à l'horizon 2035.

## ORDRE DE GRANDEUR

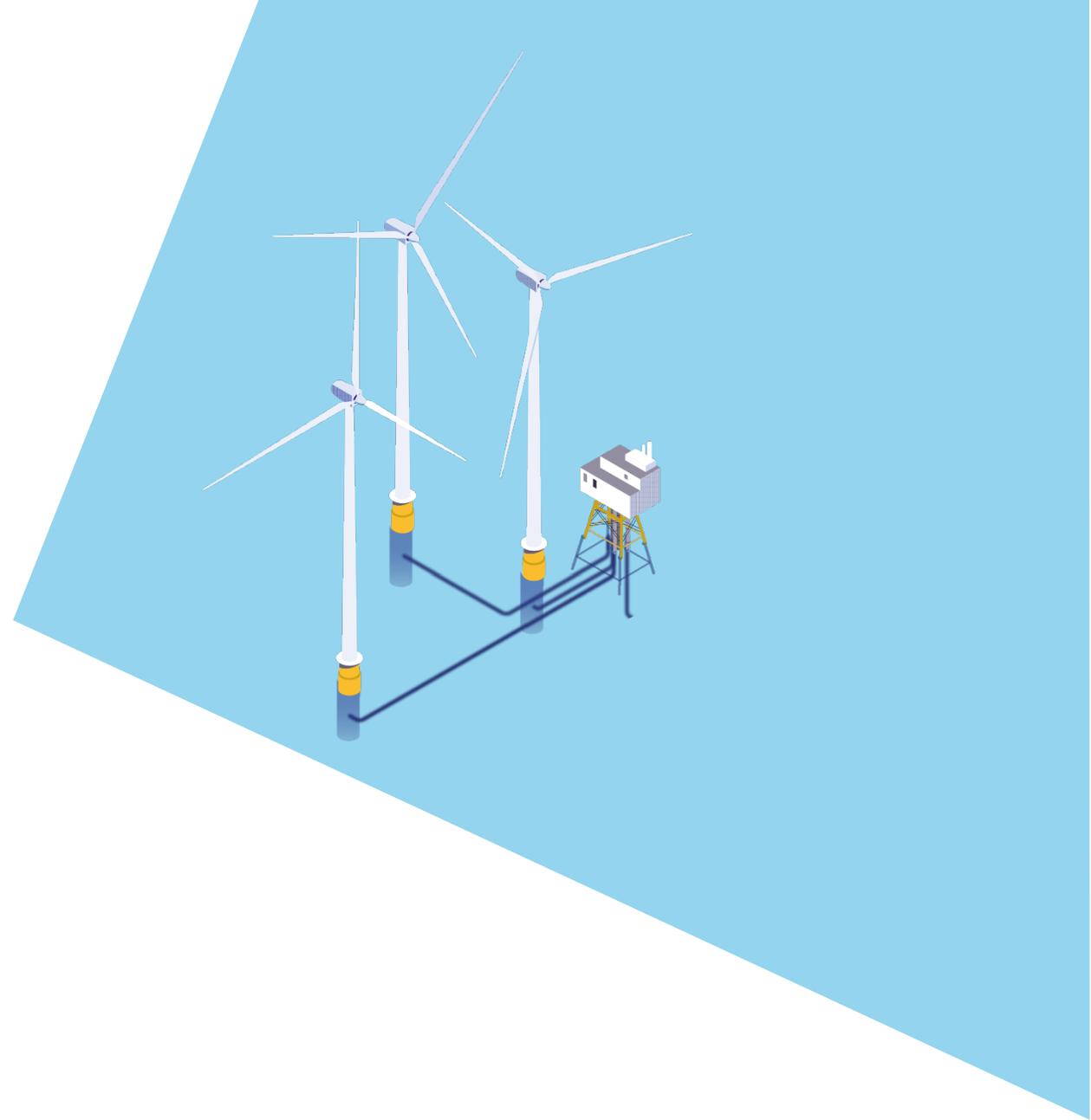


## LES OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION

Parmi les **zones propices soumises au débat public**, dont les caractéristiques permettent **techniquement** de développer l'éolien en mer, il s'agit de **définir des zones prioritaires pour l'implantation des futurs parcs éoliens**.

- Prise en compte des enjeux considérés comme prioritaires (pêche et environnement) suivant une démarche d'évitement des impacts :
  - ↪ **Approche cartographique** : Identification de zones de moindre impact,
  - ↪ Détection des **points de sensibilité** et situations spécifiques par catégorie d'enjeu.
- Ressources :
  - ↪ **Géolittoral** : portail de la planification de la mer et du littoral,
  - ↪ Étude **CEREMA** sur l'approche spatiale des activités de pêche,
  - ↪ Étude **CREOCEAN** – Synthèse cartographique des enjeux environnementaux,
  - ↪ Contributions des parties dans les **cahiers d'acteurs**.

## 2. Dynamiques du territoire

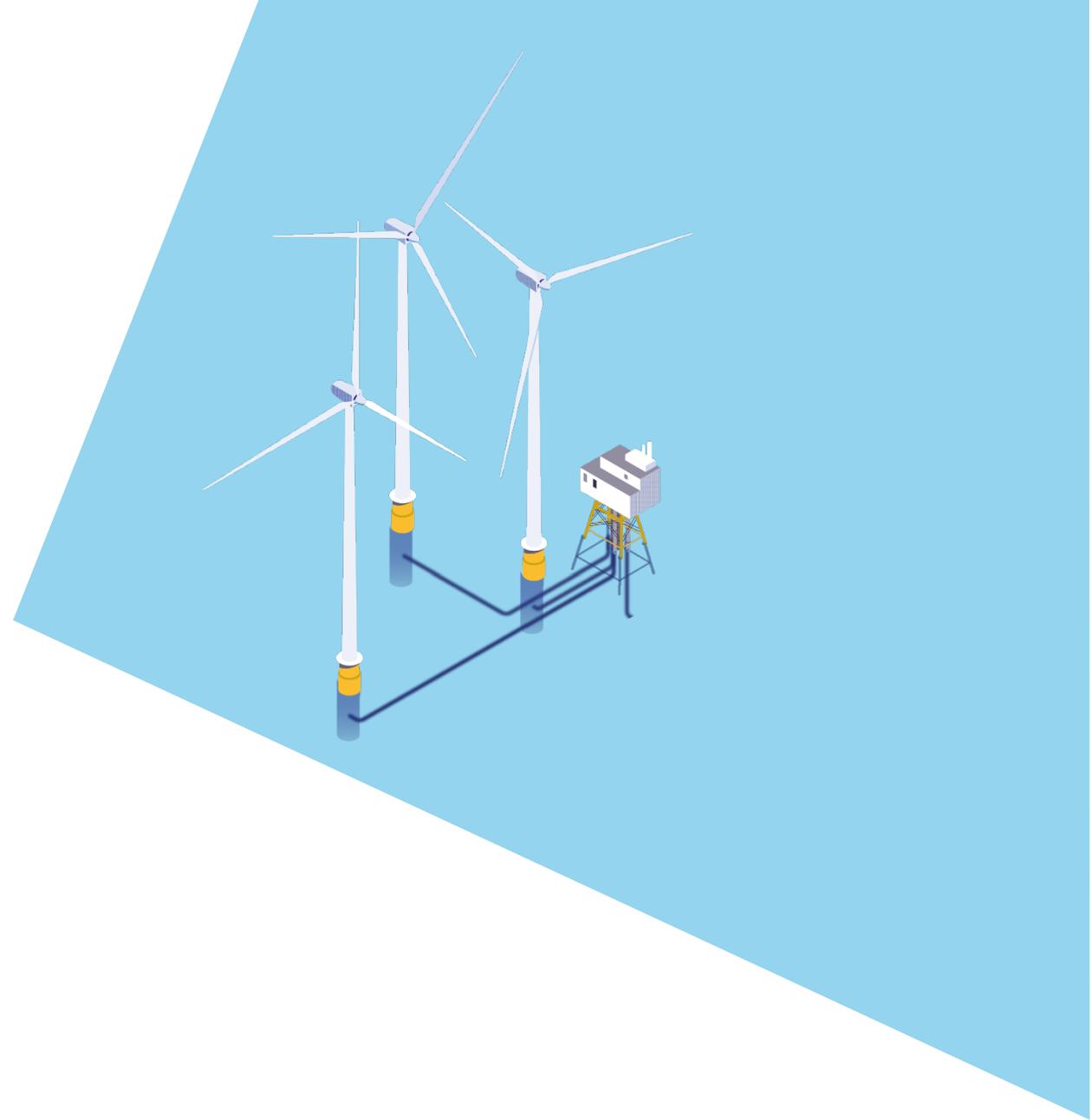


# ASSURER LES RETOMBÉES TERRITORIALES DES PROJETS ÉOLIENS EN MER

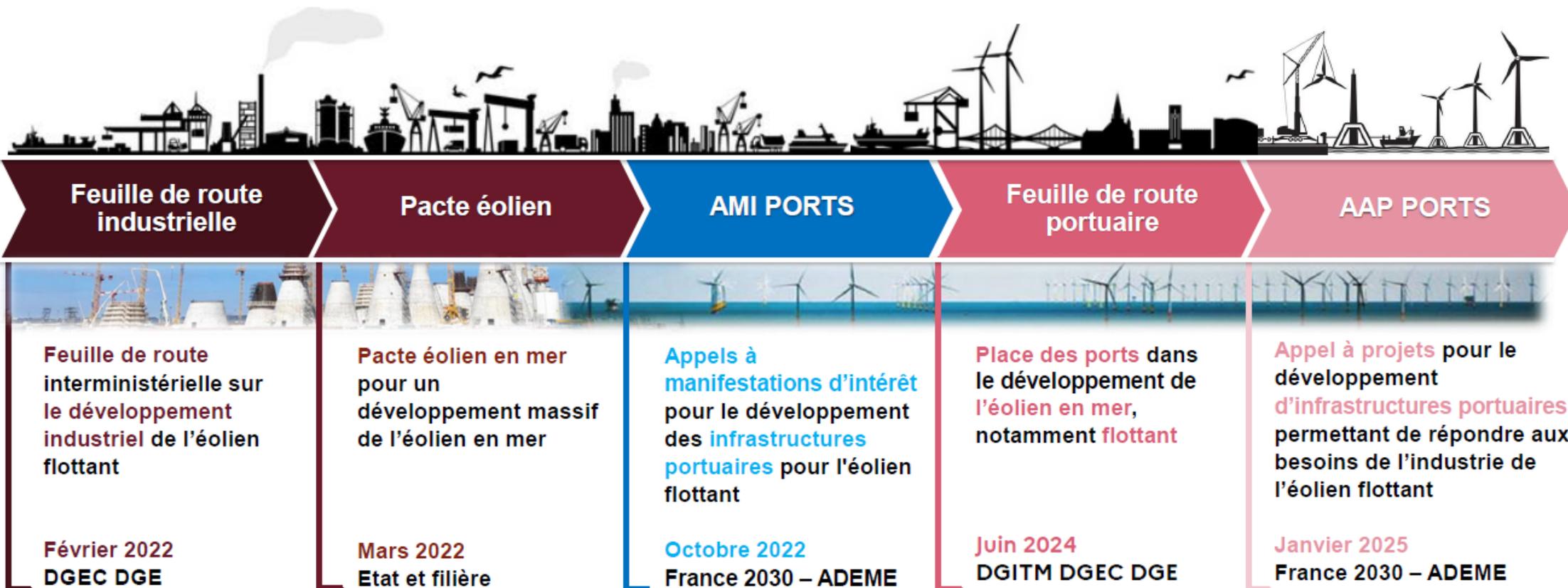
**Le développement de l'éolien en mer implique des retombées positives :**

- Non seulement pour la **filière de l'éolien offshore**,
- Mais également **pour d'autres filières**, entre autres :
  - ↪ Hub portuaire et logistique,
  - ↪ Construction navale et maintenance de navires,
  - ↪ Industrie câblière,
  - ↪ Bureaux d'étude en environnement/géophysique/géotechnique,
  - ↪ Entreprises de service (transport, hébergement, restauration), etc...
  - ↪ Tourisme.
- Cela grâce à l'**investissement dans les infrastructures et les secteurs locaux** de :
  - ↪ La formation,
  - ↪ La recherche,
  - ↪ Et de l'innovation.

## 2.1. Feuille de route industrialo-portuaire de l'éolien en mer



# Feuille de route industrialo-portuaire de l'éolien en mer



+ AMI projets industriels pour le développement de la filière éolien

## Objectifs

Soutenir, à l'échelle des façades maritimes Méditerranée et Atlantique-Manche, les ports ou consortiums de ports souhaitant adapter leurs infrastructures pour accueillir les activités industrielles liées à l'éolien flottant, notamment les adaptations suivantes :

Aménagement de terrains, de quais et d'accès à même d'accueillir une offre d'assemblage des flotteurs compétitive

Aménagement d'espaces ayant pour vocation de répondre aux besoins de stockage par des industriels ou énergéticiens des sous-ensembles, équipements, composants, les flotteurs assemblés voire les couples éolienne-flotteur intégrés

Développement d'infrastructures pour l'intégration des éoliennes sur flotteur (quais adaptés, ...)

Développement d'infrastructures et la mise à disposition de sites permettant d'accueillir des industriels produisant des composants de l'éolien flottant.

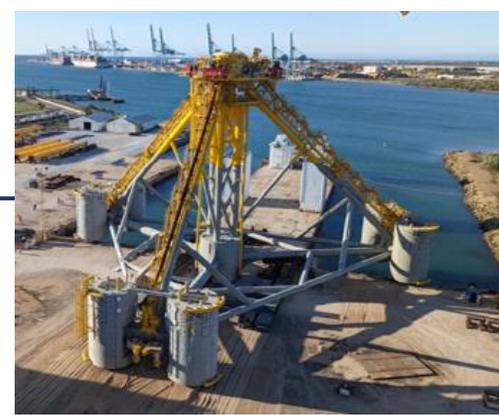
### Dates de dépôt de dossier :

- **Ouverture** le 08/03/2024
- **Clôture** le 31/01/2025

Des projets d'investissements, compétitifs, innovants, dans des adaptations portuaires **cohérentes à l'échelle des façades maritimes** dans une perspective de **co-construction inter-portuaire de l'outil industriel**.

## Les enjeux

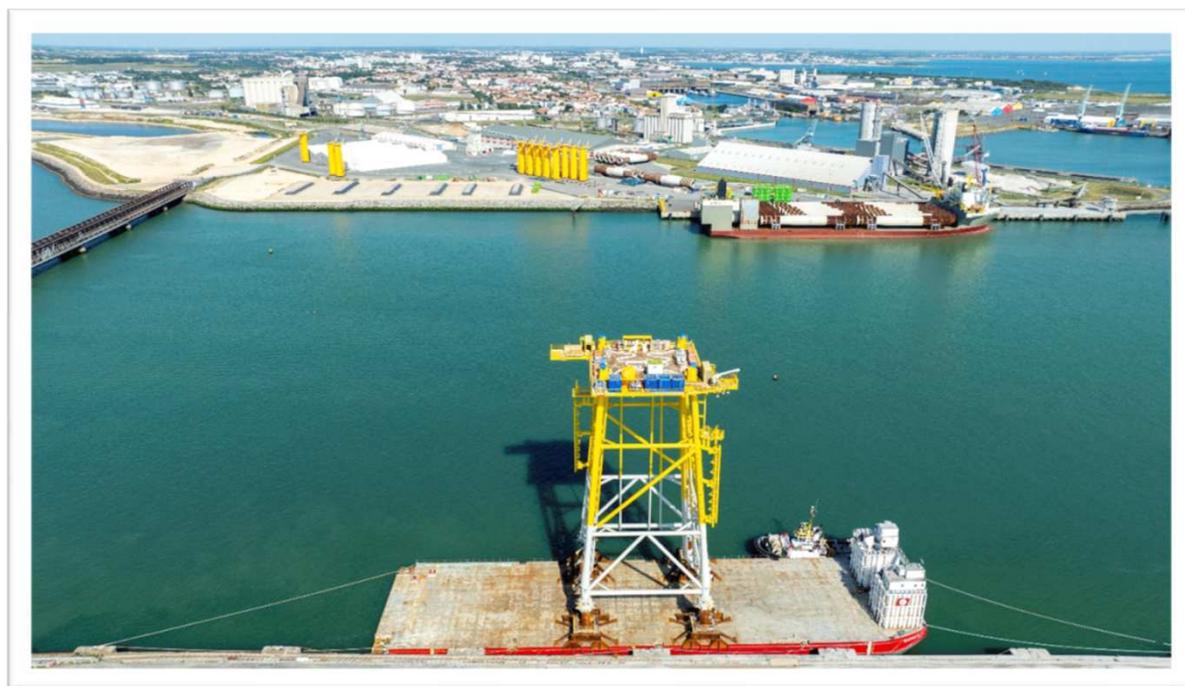
- Pour les ports :
  - Être prêt dans les délais requis pour le déploiement des futurs parcs éoliens flottants français et se positionner à l'export sur le marché européen
  - Proposer une offre de services adaptée, fiable, réactive et robuste
  - Assurer la soutenabilité financière des opérations éolien en mer, en investissement comme en exploitation
- Pour l'industrie :
  - Avoir de la visibilité
  - « Dérivage » technologique, financier, industriel
  - Compétences
- Pour le gouvernement :
  - Partager les responsabilités et implanter les usines aux endroits les plus pertinents (Gros éléments flotteurs acier), Construction/Assemblage flotteur, Intégration et stockage à flot, Sous composants
  - S'assurer que les ports se coordonnent
  - Soutenir l'offre française, orienter la demande vers l'offre locale :
    - ✓ Crédit d'impôt industrie verte
    - ✓ Discussions européennes et nationales
- Réunion à venir des ports de façade atlantique à Paris



## INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

- **Un rôle clé** soutenu par des initiatives :
    - **GPM et Ports décentralisés** : La Rochelle (Port Horizon 2025), Bordeaux, Bayonne, Rochefort et Tonnav-Charente,
    - Unions Maritimes de La Rochelle et Bordeaux.
  - Un réseau portuaire structuré : **Aquitania Ports Link**. 

Région NA, CCI NA, GPM de La Rochelle, GPM de Bordeaux, le port Charente Atlantique et le port de Bayonne.
  - Un lien fort avec le territoire :
    - **Cap sur l'économie portuaire**, le réseau de la place Portuaire pour l'emploi.
    - **SeePole**
- ⇒ L'opportunité de l'**éolien flottant** pour les ports de la Nouvelle-Aquitaine.



# Eolien en mer

## GT acteurs socio-économiques

Réunion du 06 juin 2024

[www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)

La porte de l'Atlantique en eau profonde - The Atlantic deep sea gateway



## SOMMAIRE

- 1. Atouts du Grand Port Maritime de La Rochelle**
- 2. Atouts de la place portuaire**
- 3. Activités éolien en mer sur le Port**
- 4. Projet de développement de la filière EMR**
- 5. L'éolien flottant, un projet portuaire d'envergure régionale**

# 1. Atouts du Grand Port Maritime de La Rochelle

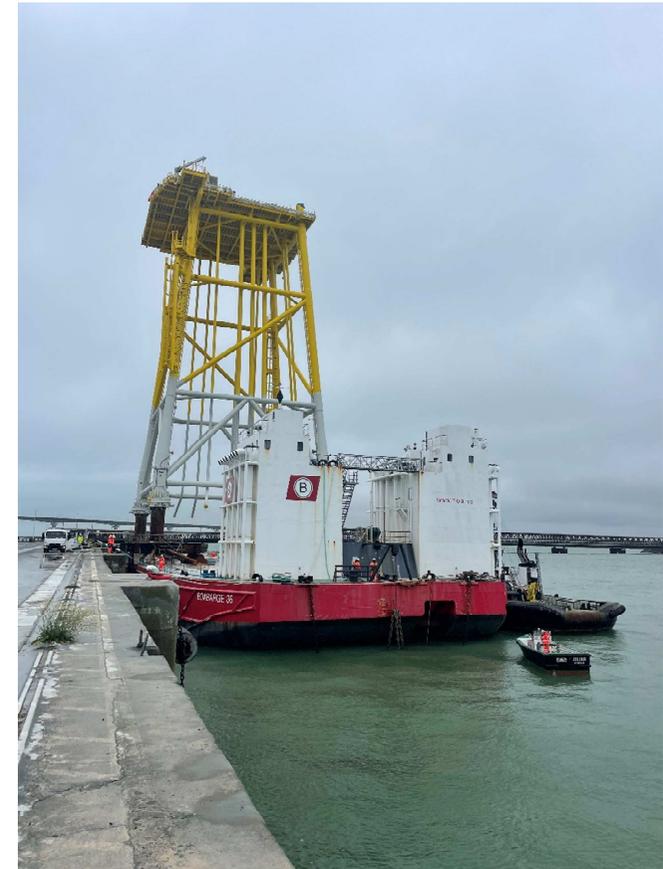
Le GPMLR offre des facilités logistiques maritimes et terrestres en constante amélioration.

## Mouvements des navires

- Accès maritime en eau profonde (-10,00 m CM)
- Profondeur des souilles (-14,00 m CM)
- Taux d'opérabilité des quais élevé
- Tirant d'air non limité (hors servitude aérienne)
- Zone d'attente des navires abritée dans les Pertuis

## Logistique terrestre

- Surfaces disponibles (> 40 ha)
- Stockage et circulation de charges lourdes
- Facilités de circulation
- Sûreté portuaire
- Accès routier et ferroviaire



## 2. Atouts de la Place portuaire

La place portuaire bénéficie d'un réseau d'entreprises reconnu pour ses qualités :

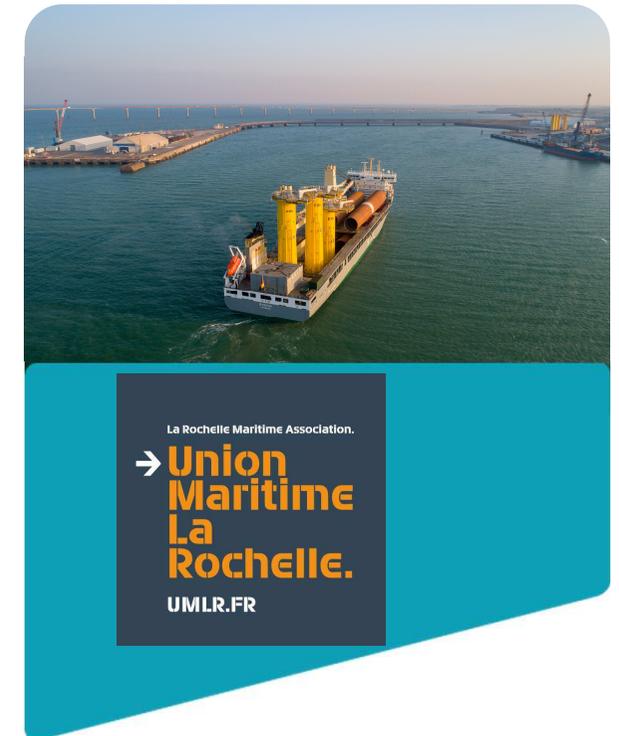
- Agilité
- Cohésion
- Ingénierie
- Savoirs faire

Et ses services diversifiés :

- Services portuaires
- Services de proximité
- Pôle de Réparation et Construction Navales =>
- Formation =>

**CAP**  
SUR L'ÉCONOMIE  
PORTUAIRE

**Seg  
pole**  
LA ROCHELLE  
Notre savoir-faire naval



## 3. Activités Eolien en mer sur le Port

Parc éolien de Saint Nazaire

- Fondations déchargées et rechargées de janvier 2021 à juillet 2022
  - 80 monopieux et pièces de transition
  - 20 escales du SVENJA de mars à octobre 2021
- Stockage sur le terminal de l'Anse Saint Marc 2 et le terre-plein de la Repentie
- Adaptation de la souille pour le navire INNOVATION (DEME Offshore) d'installation
  - 29 escales de mai 2021 à mai 2022



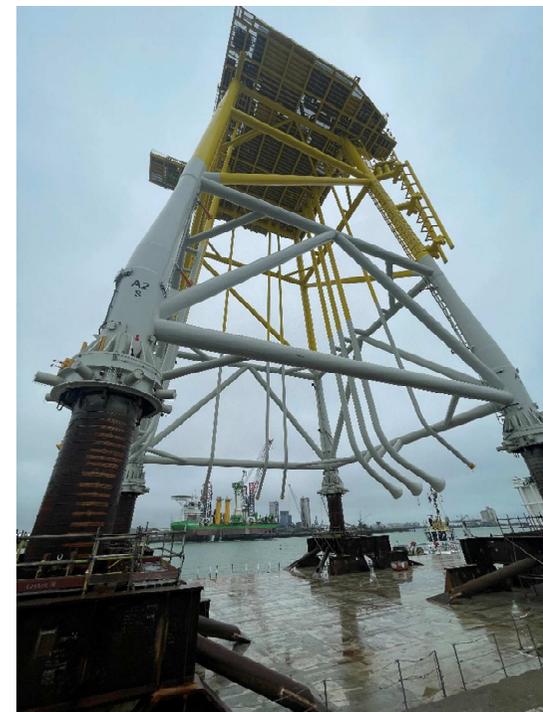
## 3. Activités Eolien en mer sur le Port

Parc éolien des Iles d'Yeu et Noirmoutier

- Fondations déchargées et rechargées entre mai et septembre 2024
  - 62 monopieux et pièces de transition
  - 4 escales des navires Blue Marlin (2) et Black Marlin (2)
    - Caractéristiques du Blue Marlin : 225 m de long et 63 m de large
  - Stockage et chargement du ciment et des silos
- Stockage sur le terminal de l'Anse Saint Marc 2 et le terre-plein de la Repentie
- Adaptation de la souille pour le navire INNOVATION (DEME Offshore) d'installation
  - 29 escales de mai 2021 à mai 2022
- Escale pour la fondation (jacket) de la sous-station électrique

Conception et fabrication de matériel de mise en œuvre des parcs éoliens

- Fabrication d'un « Pile Gripper » par l'entreprise REEL
- Mise en place sur le navire Les Alizées en septembre 2024



### 3. Activités Eolien en mer sur le Port



## 4. Projet de développement de la filière EMR

Depuis 2016, le Port s'est engagé dans un projet de développement des activités industrielles en lien avec la filière des Energies Marines Renouvelables (EMR) sur le secteur de la Repentie.

En 2020, le Port a obtenu l'autorisation environnementale de réaliser les aménagements et a engagé les premiers travaux majeurs en 2023.

Ces aménagements s'appuient sur deux schémas directeurs complémentaires adaptés à :

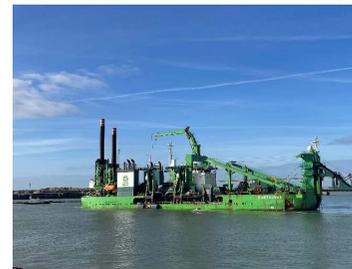
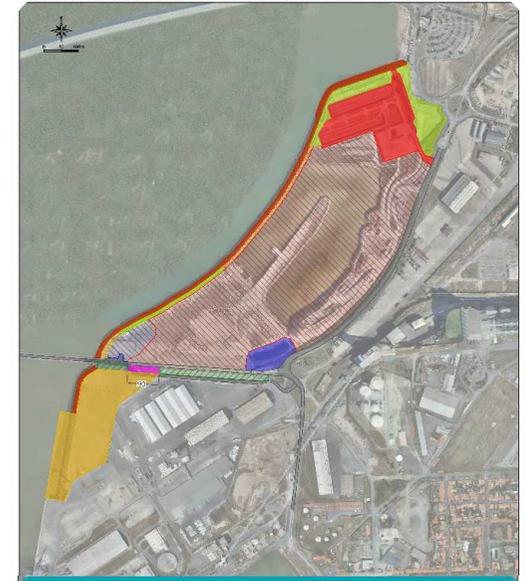
- L'éolien posé => <https://www.larochelle.port.fr/media/facilities-for-offshore-wind-projects.pdf>
- L'éolien flottant => [https://www.larochelle.port.fr/media/2022\\_03\\_31\\_facilities\\_for\\_floating\\_wind\\_farms.pdf](https://www.larochelle.port.fr/media/2022_03_31_facilities_for_floating_wind_farms.pdf)

Ce projet est un axe majeur du prochain projet stratégique du GPMLR et détermine la feuille de route des aménagements portuaires futurs.

L'objectif est la mise en service en 2029, pour la mise en œuvre du parc éolien d'Oléron, de :

- Une nouvelle plateforme de 35 ha
- Un nouveau quai de 250 m

Ces infrastructures seront adaptées aux colis « très » lourds et compatibles avec toutes les activités de la filière EMR.





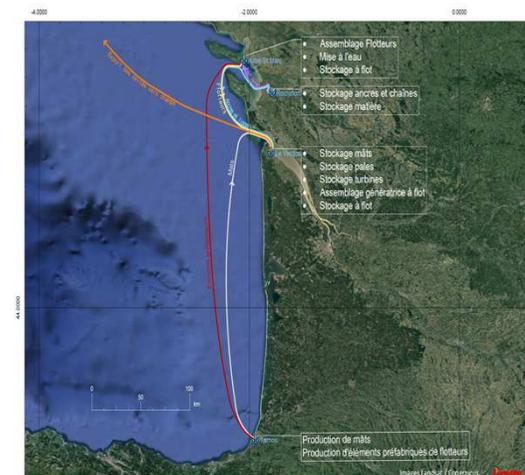


# 5. L'éolien flottant, un projet portuaire d'envergure régionale

Déjà acteur du déploiement des parcs éoliens en mer porté par l'Etat et l'Europe, volontaire pour devenir un site majeur de la filière industrielle de l'éolien flottant, le GPMLR, en association avec les autres aux ports de commerce de Nouvelle Aquitaine, se porte candidat auprès de l'ADEME pour:

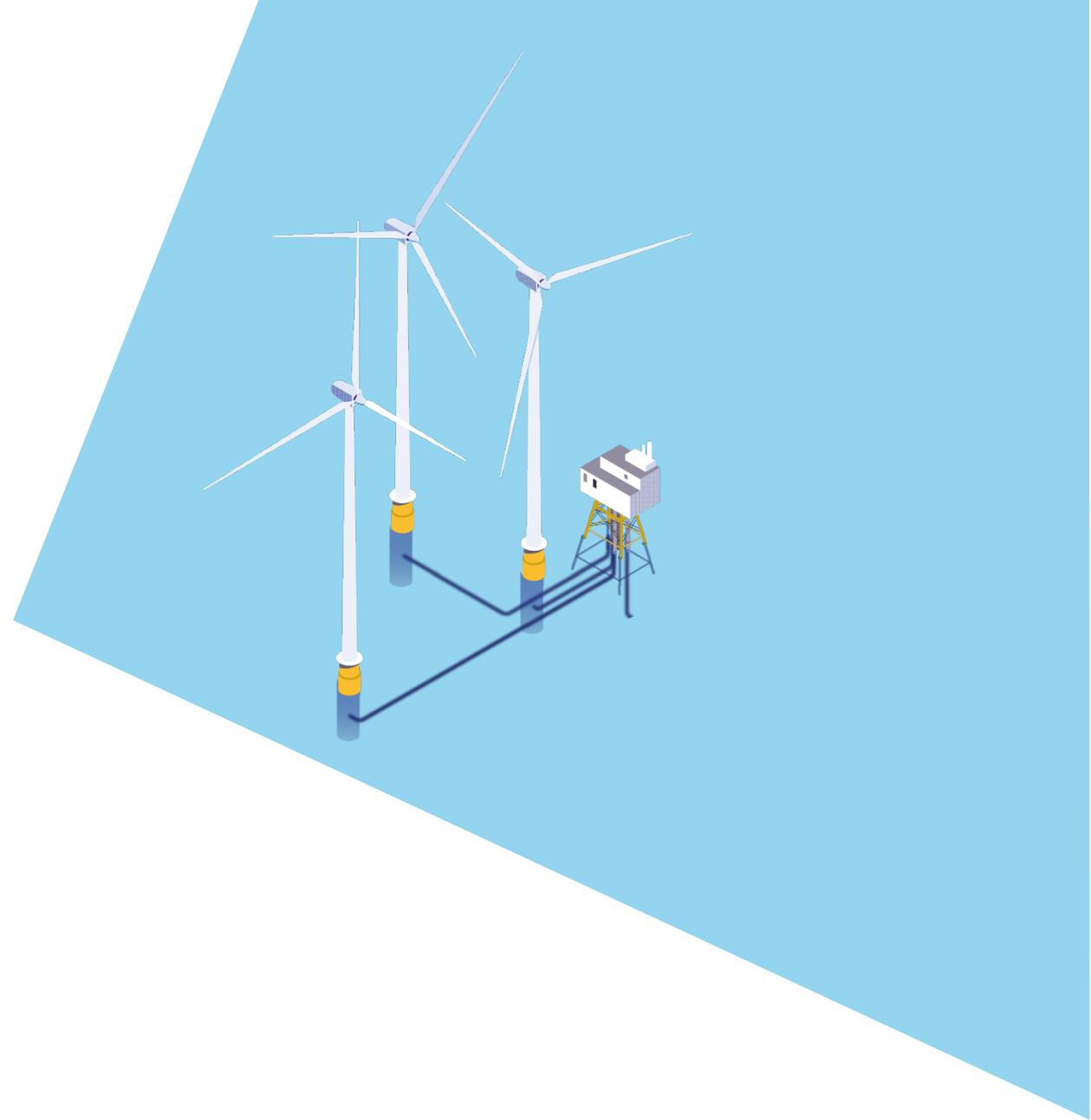
- L'appel à Manifestation d'Intérêt en 2023 pour le cofinancement des études  
=> Le consortium néoquitain a été lauréat mi 2023
- L'appel à Projet pour le cofinancement des travaux  
=> Réponse avant janvier 2025

En parallèle, des démarches de promotion d'ABE et d'Aquitania Ports Link dans le cadre de salons spécialisés (Wind Europe, Shipping Days, Break Bulk, Seanergy).



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

## 2.2. Infrastructures et entreprises : de l'écosystème en place, à l'identification de ses besoins



## TISSU ENTREPRENEURIAL

Permettre au TPE, PME et ETI régionales de transposer leur modèle de production à l'éolien en mer :

- Aquitaine Blue Energies (ABE)  
**Charte d'engagement du contenu local industriel**



Recensement des forces du territoire :

- Opération portuaire,
  - Étude de site/ Développement,
  - Ingénierie de construction,
  - Fabricant de composants,
  - Exploitation et maintenance.
- Atlantic Cluster





# AQUITAINE

# BLUE ENERGIES

Compétences EMR et éolien offshore

*Le cluster des entreprises de Nouvelle-Aquitaine  
mobilisées pour les énergies bleues*



# Une association récente & dynamique

**AQUITAINE  
BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et  
éolien offshore

En mai 2021, 6 entreprises et 1 association s'engagent pour la transition énergétique et s'unissent autour de mêmes valeurs afin de créer un groupement d'entreprises associatif.

## Le but de l'association :

Contribuer au développement des activités liées aux secteurs de l'éolien en mer et des énergies renouvelables en mer (EMR), en région Nouvelle-Aquitaine.



**France Offshore  
Renewables**

The Inter-Cluster Alliance



→ **Développer le contenu local, aussi bien régional que national**



Les adhérents sont des personnes morales (TPE/PME/ETI, association), membres de la chaîne de valeur de la filière EMR et éolien offshore de Nouvelle-Aquitaine.



Les adhérents exercent une activité industrielle, commerciale, artisanale, ou toute activité liée à l'ingénierie technique, technologique ou environnementale.



En mai 2024, l'association compte 40 entreprises adhérentes.

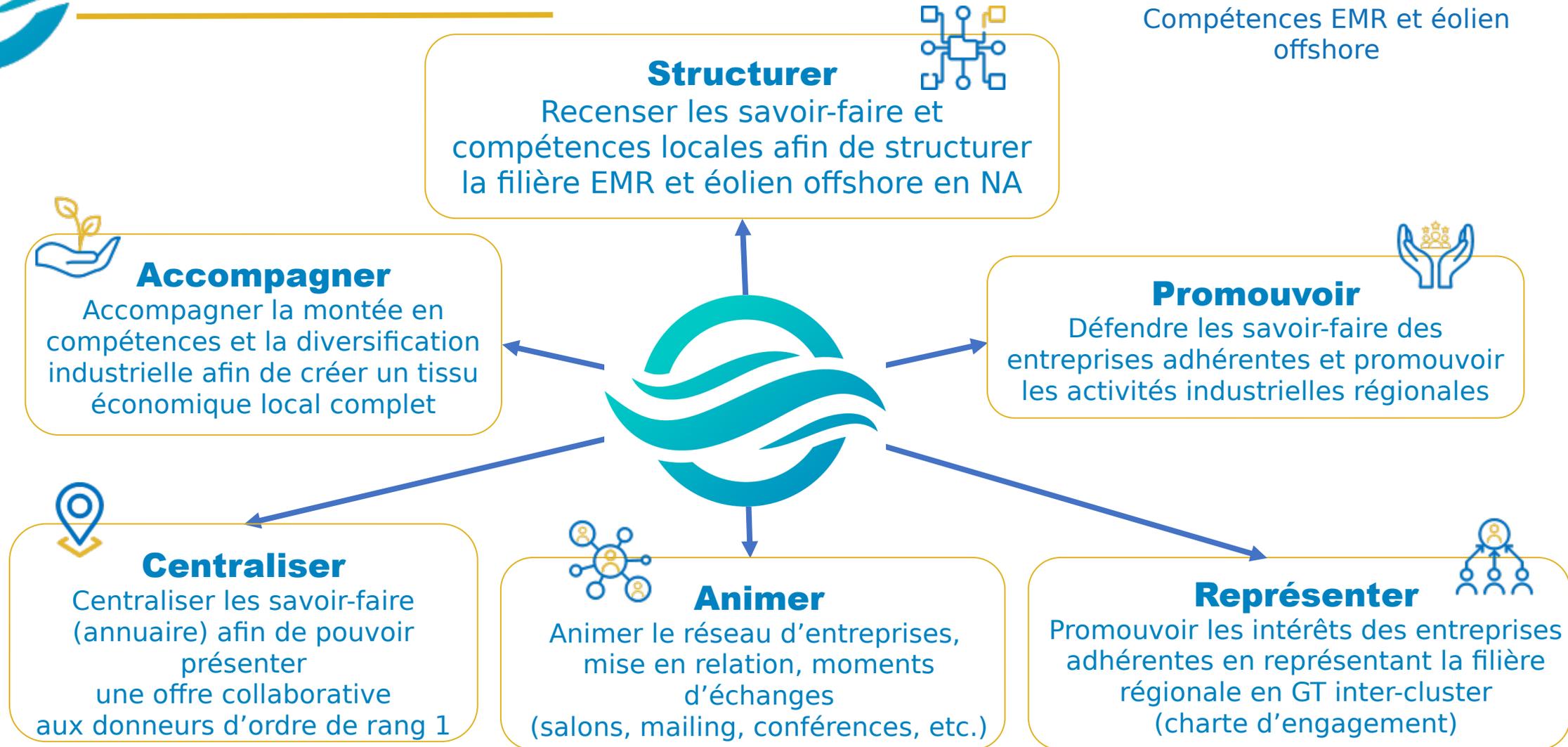




# NOS MISSIONS / ACTIONS

**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et éolien offshore





# LA FILIÈRE SE MOBILISE

**Wind**  
EUROPE

ANNUAL EVENT  
**2024**  
**BILBAO**  
20-22 MARCH



MARS

AVRIL

MAI

JUIN

2024

**SHIPPING**

THE GENERAL CARGO  
AND HEAVY LIFT EVENT

**DAY**  
**5**

APRIL 4 | 5 2024 • LA ROCHELLE • FRANCE



 **seenergy**

26 > 28 JUNE, 2024  
NANTES • FRANCE

Stand ABE : H50



Stand ABE :  
Espace  
Innovation





## CONTACT

---

**AQUITAINE**  
**BLUE ENERGIES**

Compétences EMR et  
éolien offshore



[www.aquitaine-blue-energies.fr](http://www.aquitaine-blue-energies.fr)



[contact@aquitaine-blue-energies.fr](mailto:contact@aquitaine-blue-energies.fr)

Gwladys Imbart – Chargée de mission et développement



[Aquitaine Blue Energies](#)



## 2.3. Les socles de la territorialisation : Formation, recherche et innovation



## FORMATION, RECHERCHE ET INNOVATION

- Les organismes de formations se préparent à l'accueil de cette nouvelle filière :
  - Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle
  - EIGSI
  - Université de La Rochelle : **initiative CAPÉMARE**
- Nombreux acteurs de la recherche et développement :
  - A l'échelle locale : LIENSs, LASI, Cohabys,...
  - A l'échelle régionale, **un cluster de recherche se structure**, R3TESNA- R3RIVAGES- Chaire Trent- Cohabys NA, (enjeux de standardisation protocoles, modélisation...).
- Efforts de l'**ADI** en matière d'innovation.
  - **Sous-station multi-usages RTE- ADI- Agglo de La Rochelle.**

# Projet CAPÉMARE : Campus Professionnel des énergies Marines REnouvelables

## Chantiers éolien flottant - A0 7 Oléron -Développement du grand port maritime Appel à Manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »

Un dispositif de **formation, de professionnalisation et d'attractivité co-construit avec les entreprises, collectivités, prescripteurs**, pour répondre aux besoins de **compétences sur l'éolien offshore** et optimiser les **retombées économiques locales** sur la façade atlantique.

### LRUniv sollicitée par les acteurs portuaires et des EMR -2023

- **Coordonner la relation compétences/métiers/formation/attractivité**
- **Demande de la filière d'appui à l'attractivité des métiers**
- **Une synthèse et contextualisation des diagnostics existants.**

## Ambitions partagées et actions prévues

---

- + Former **localement** aux compétences spécifiques de l'éolien offshore, bénéficier des dynamiques et des opportunités de la **proximité des professionnels et des entreprises**.
- + Apporter des **compléments de formation à des professionnels issus d'autres filières**.
- + Rendre **lisible et faire évoluer la carte des formations initiales** infra bac et supérieures.
- + Renforcer **l'attractivité de ces métiers** : en amont sensibiliser les jeunes et moins jeunes, notamment les femmes, aux métiers méconnus (souvent aussi par les professeurs) de la filière.

### Trois grandes actions :

Un parcours de formation supérieur : Master EOLE,

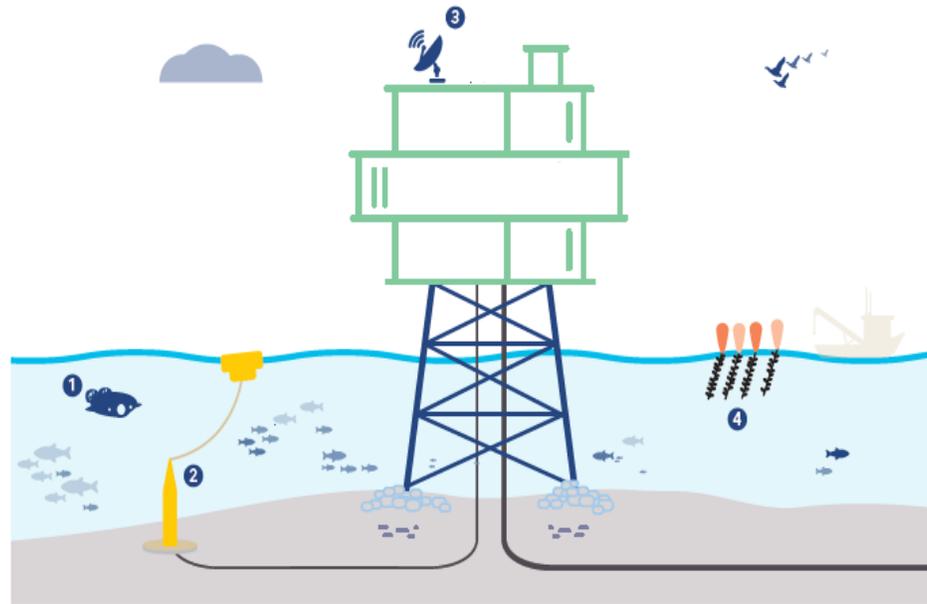
Un parcours/cursus de professionnalisation : COMP'Eole,

Un dispositif de promotion des formations et des métiers : CAP'Eole.



# La plateforme multi-usages

Les utilisations éventuelles du poste électrique en mer



- 1 Instruments d'observation du milieu marin
- 2 Projet houlomoteur
- 3 Développement des télécommunications
- 4 Élevage marin

Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**



- **Concours d'innovation lancé le 22 mars 2023** par l'ADI Région NA, la CDA et RTE : candidatures 1<sup>er</sup> avril – 30 novembre 2023

**30 novembre 2023** : Clôture des candidatures

**Décembre 2023 / Janvier 2024** : Sélection des dossiers et analyse de la faisabilité par RTE

**Avril 2024** : Annonce des lauréats des 3 prix

**Juin 2024** : Présentation des premiers résultats lors du salon Seanergy

15 projets déposés, 10 auditionnés, **4 projets soutenus** sur la base des critères de sélection : capacité à porter le projet, co-usages en mer, innovation et répliquabilité

- **Projet Capena** : aquaculture, habitats artificiels, restauration écologique (huîtres plates) – **RTE**

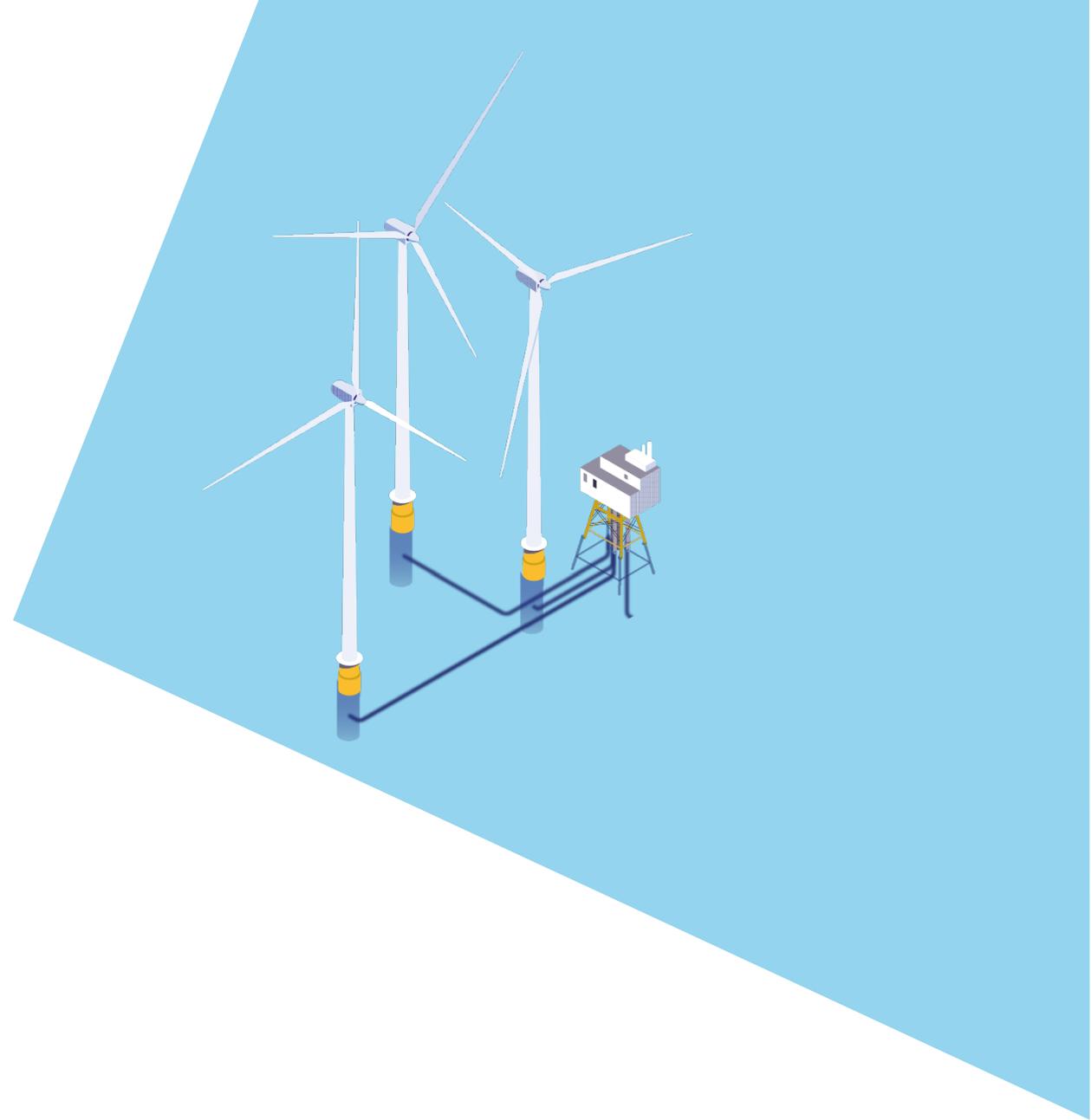
- « **OSS 17** » (A2D-Naviwatt) : maintenance préventive via drones – **CDA**

- **Molluscan Eye** : système de biosurveillance utilisant les bivalves – **Région NA**

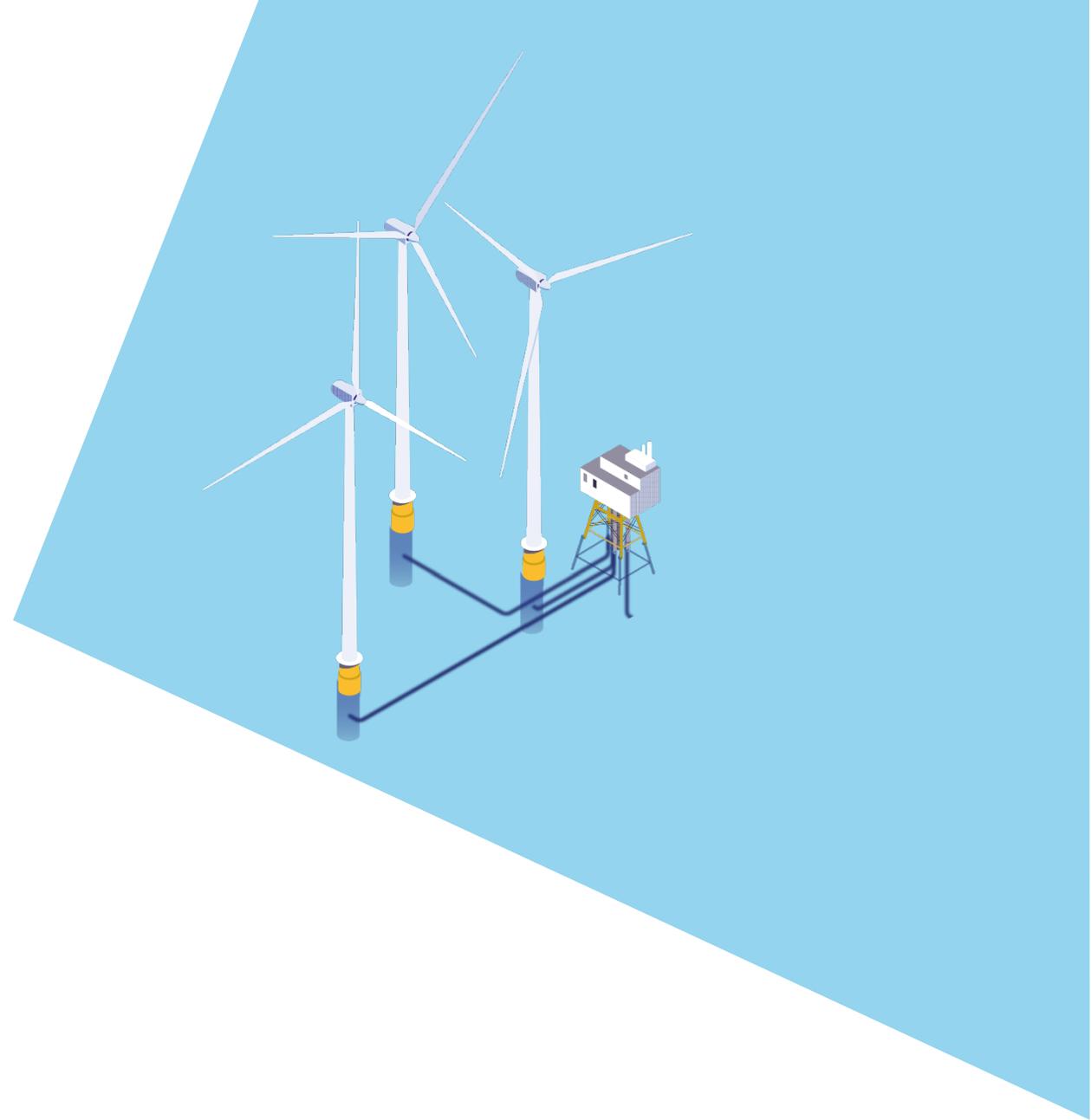
- **Cohabys** : observatoire environnemental en mer basé sur la plateforme en mer – **RTE** via partenariat national FEM



### 3. Perspectives de retombées territoriales



## 3.1. Analyse du cahier des charges (CdC) de l'AO6 en Méditerranée



## PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIAUX ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (AO6)

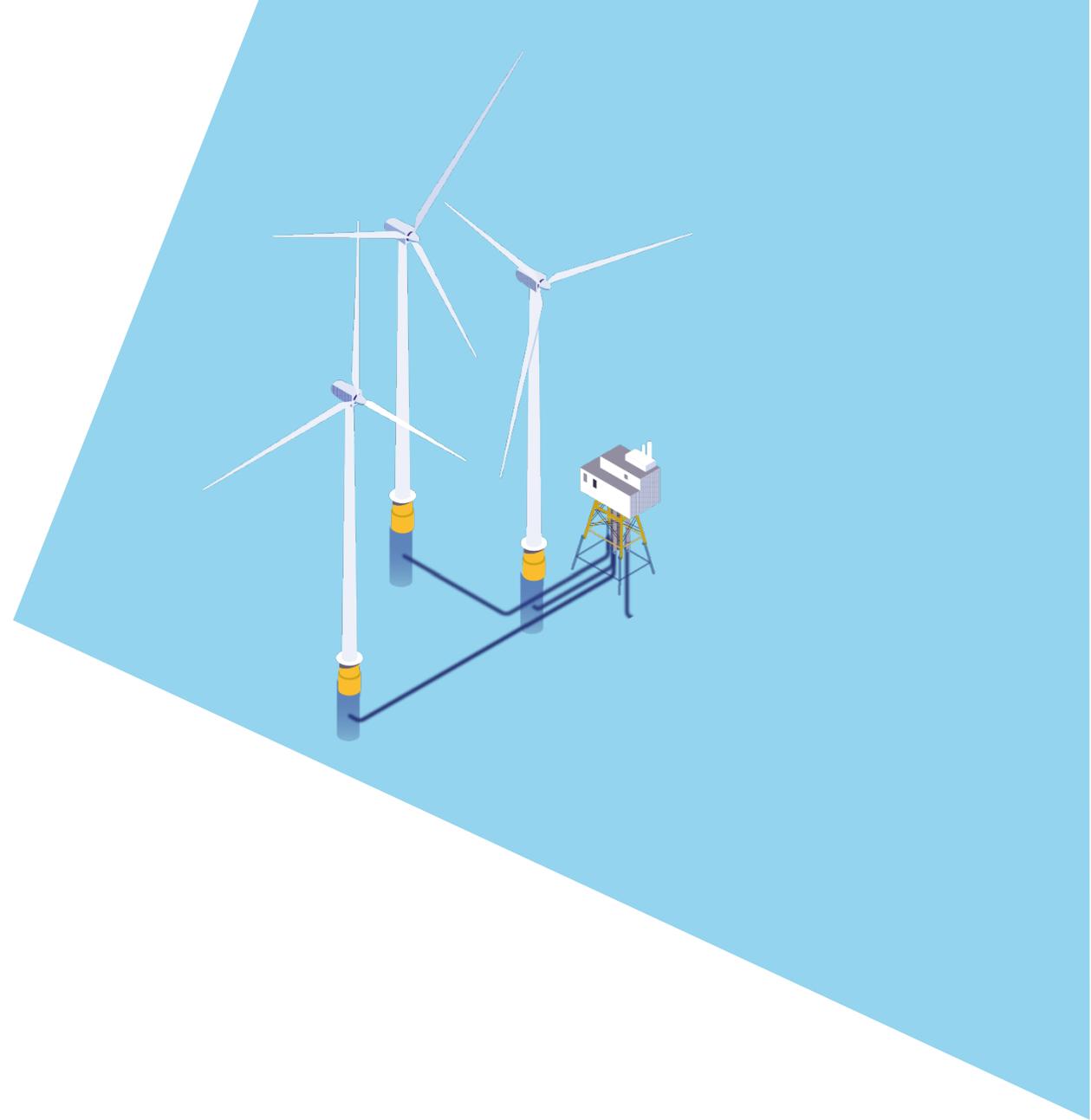
- Le lauréat est sélectionné sur la prise en compte des enjeux sociaux et de développement territorial (pondéré à 12/100) :
  - **Part de prestations** à faire réaliser par des **PME** (minimum 3 à 10%),
  - Montant de financement participatif proposé pour l'installation,
  - **Nombre minimum d'heures de travail et formation** aux personnes en difficulté/ apprentissage.
- Critères conditionnent administrativement et techniquement le parc offshore :
  - Financer des **mesures de développement territorial** en lien avec les enjeux socio-économiques du projet.
  - Établir, partager et mettre en place un **plan de formation** (en lien avec le critère d'heures d'apprentissage). Pour l'AO6, le producteur dispose de six mois après attribution du projet.
- Engagement sur l'**intégration industrielle du projet dans les territoires** et sur la prise en compte des **enjeux touristiques**.

# PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIAUX ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (AO6)

Critère de notation	Sous-critère	Pondération	
1) Valeur économique et financière de l'offre	a. Valeur du tarif de référence ;	<b>70</b>	75
	b. Robustesse du montage contractuel et financier.	5	
2) Prise en compte des enjeux environnementaux	a. Nombre maximal d'aérogénérateurs de l'Installation ;	1	13
	b. Montant minimum que le candidat s'engage à allouer (a) aux mesures ERC et au suivi environnemental du projet hors démantèlement et (b) au Fonds biodiversité	8	
	c. Taux de recyclage, de réemploi ou de réutilisation des pales ;	2	
	d. Taux de recyclage, de réemploi ou de réutilisation des aimants de génératrices ;	2	
3) Prise en compte des enjeux sociaux et de développement territorial	a. Part minimale des prestations d'études, de fabrication des composant et de travaux que le candidat s'engage à faire réaliser par des PME ;	4	12
	b. Part minimale des prestations d'entretien, de maintenance et d'exploitation que le candidat s'engage à faire réaliser par des PME ;	2	
	c. Montant minimal de financement ou investissement participatif proposé pour l'installation ;	2	
	d. Engagements en matière d'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés sociales/professionnelles particulières ou en situation de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.	4	

Lignes directrices de la Commission européenne

## 3.2. Les engagements de RTE concernant le raccordement



# RTE, l'opérateur industriel des raccordements éoliens en mer sur l'ensemble des façades maritimes

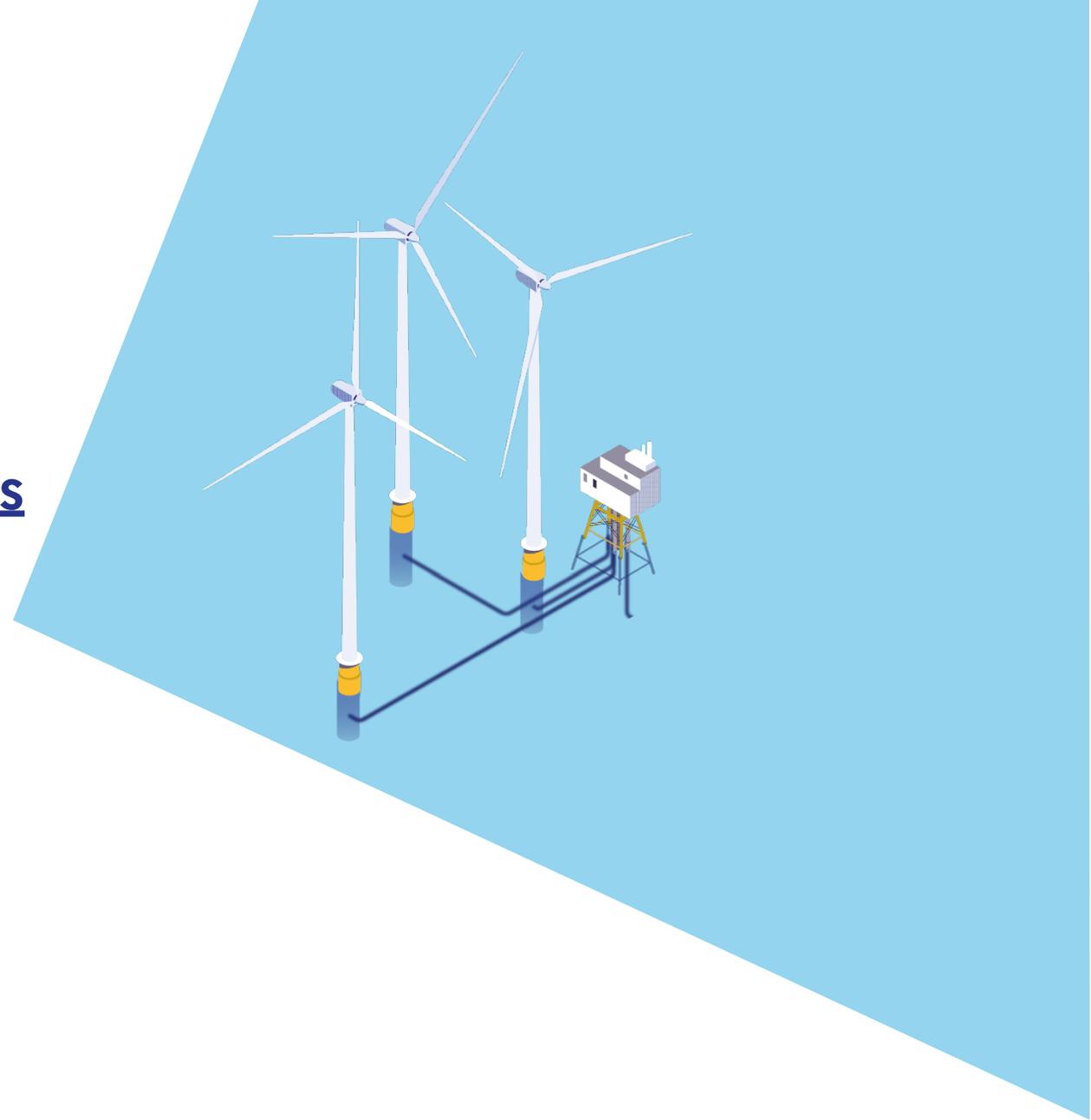


RTE, en tant que **maître d'ouvrage du raccordement de l'ensemble des parcs éoliens en mer français**, doit répondre à des enjeux :

- De **maîtrise du coût** et de la consistance à mesure que les parcs sont plus puissants et plus loin des côtes,
  - De **délais de mise en service fixés par l'Etat**, et auxquels RTE est tenu, alors que l'Etat ambitionne d'accélérer le déploiement de l'éolien en mer,
  - **Industriels** avec un marché mondial des câbles et postes tendu, qui comporte aussi des opportunités pour les **industriels français**.
- ➔ **RTE a lancé une politique d'achat** visant à dégager des économies d'échelle et conclure des partenariats industriels de long terme en veillant aux retombées économiques sur le territoire,
- ➔ **Contrat entre RTE et les Chantiers de l'Atlantique** pour la construction à St-Nazaire de 3 postes en mer, dont celui d'Oléron,
- ➔ Entrée en négociations exclusives avec le **câblier français Nexans** pour la fourniture des câbles sous-marins et terrestres de plusieurs projets, dont celui d'Oléron.



### 3.3. Perspectives en termes d'emplois et secteurs à soutenir



# CHIFFRES CLÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN CHARENTE-MARITIME

- Quelques repères sur le marché du travail en Charente-Maritime :
  - Le nombre de demandeurs d'emploi et l'évolution sur 10 ans,
  - Le taux de chômage et son évolution,
  - Et les données socio-économiques du territoire.



**France Travail Nouvelle-Aquitaine**  
vous éclaire sur les tendances du marché du travail de votre territoire

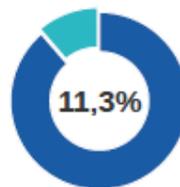


## LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Département - Charente-Maritime



+0,2 %  
SUR UN AN



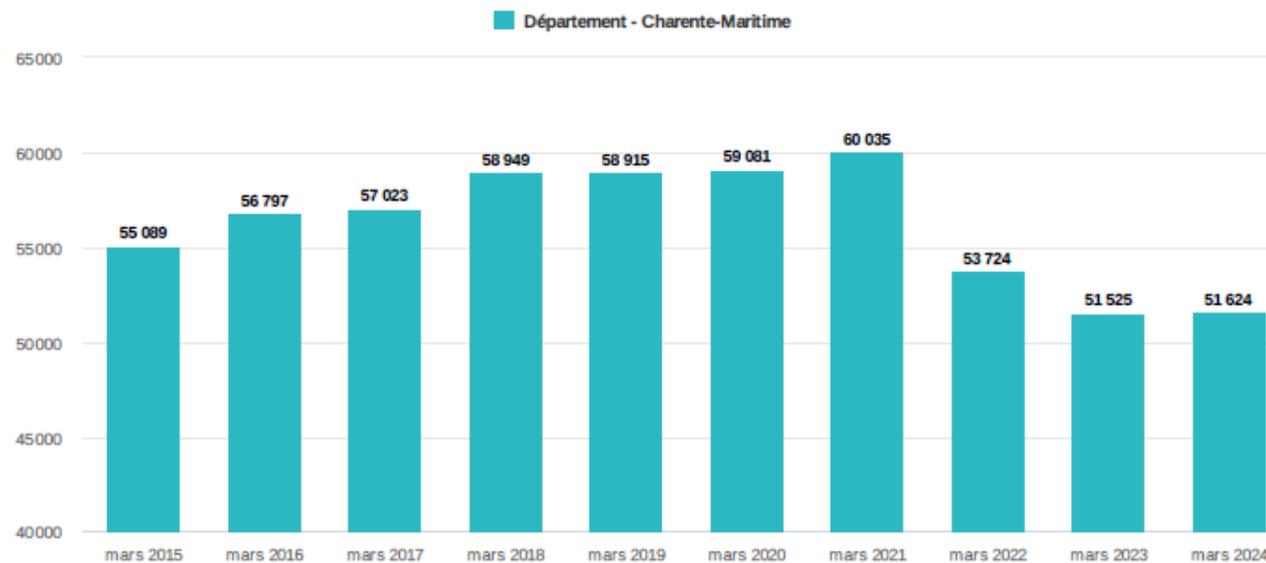
Part du département  
dans la région

Région - Nouvelle-Aquitaine



+1,4 %  
SUR UN AN

## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC sur les 10 dernières années



## TAUX DE CHOMAGE

Département - Charente-Maritime



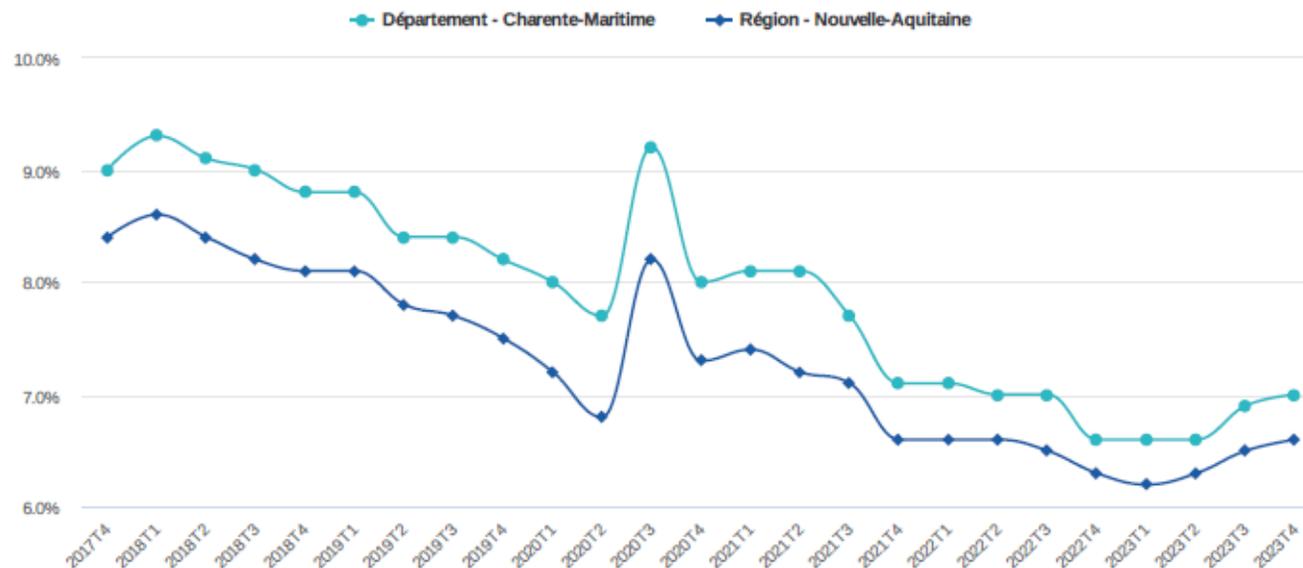
+0,4 pt(s)  
SUR UN AN

Région - Nouvelle-Aquitaine



+0,3 pt(s)  
SUR UN AN

### Évolution du taux de chômage



Source : Insee - Données CVS

Année 2020

## LES DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

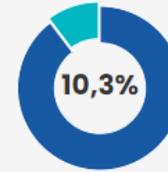
Département - Charente-Maritime



**279 117**  
ACTIFS



**+1,7 %**  
SUR 6 ANS



Part du département  
dans la région

Région - Nouvelle-Aquitaine



**2 710 359**  
ACTIFS



**+1,9 %**  
SUR 6 ANS

### Population totale et répartition de la population active par tranche d'âge

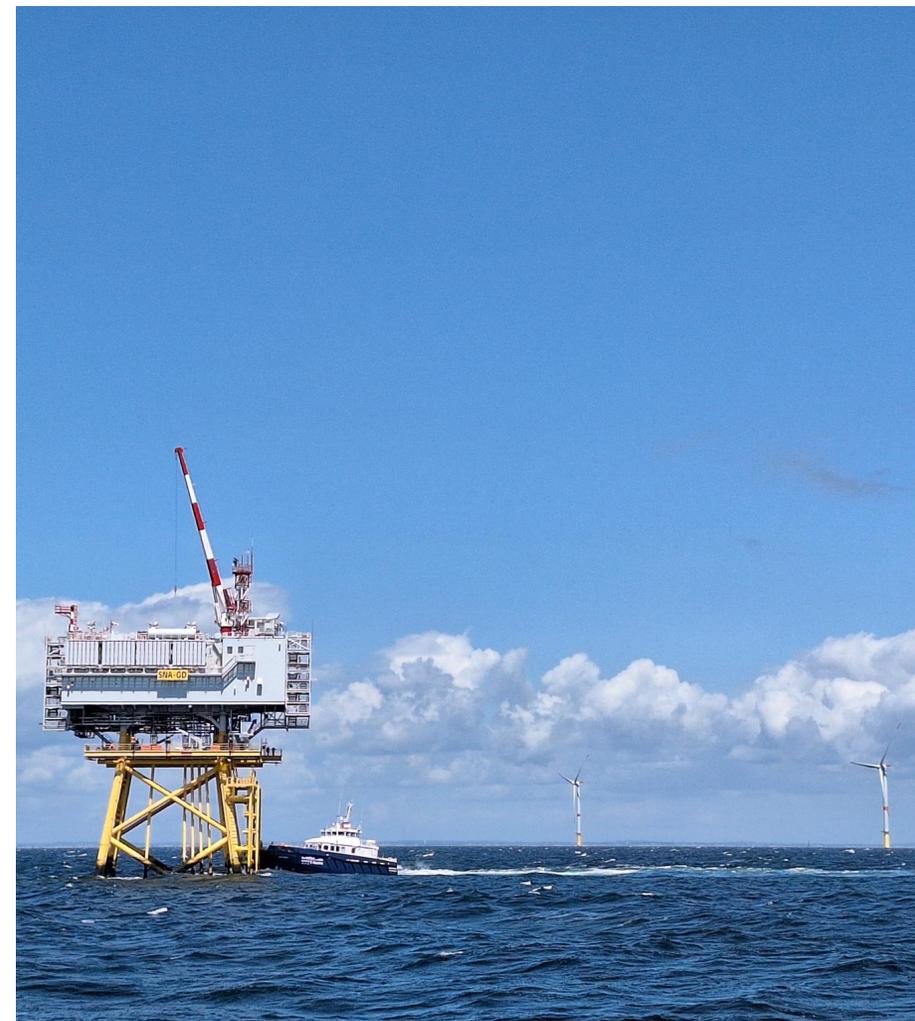
	Nombre	Evol. sur 6 ans	Nombre	Evol. sur 6 ans	Répartition	
Population active	<b>Département - Charente-Maritime</b>		<b>Région - Nouvelle-Aquitaine</b>			
	279 117	+1,7 %	2 710 359	+1,9 %		
Age	<b>Département - Charente-Maritime</b>		<b>Région - Nouvelle-Aquitaine</b>			
	15 à 24 ans	29 023	-1,5 %	276 930	+0,2 %	
	25 à 54 ans	200 731	-0,9 %	1 975 861	-0,7 %	
	55 à 64 ans	49 361	+16,4 %	457 582	+16,5 %	
Population totale	<b>Département - Charente-Maritime</b>		<b>Région - Nouvelle-Aquitaine</b>			
	655 709	+2,9 %	6 033 952	+2,6 %		
Densité (hab / km²)	<b>Département - Charente-Maritime</b>		<b>Région - Nouvelle-Aquitaine</b>			
	96	+3,2 %	72	+2,9 %		

## BESOINS EN SAVOIR-FAIRE

- Métiers en tension et très peu féminisés :
  - Soudeur
  - Chaudronnier
  - Technicien de maintenance
  - Marins
- Ordre de grandeur du dimensionnement du marché du travail :

Parc de Saint-Nazaire, 80 éoliennes pour 480 MW :

- 2500 emplois en phase travaux,
- 150 en exploitation avec pics saisonniers en été.

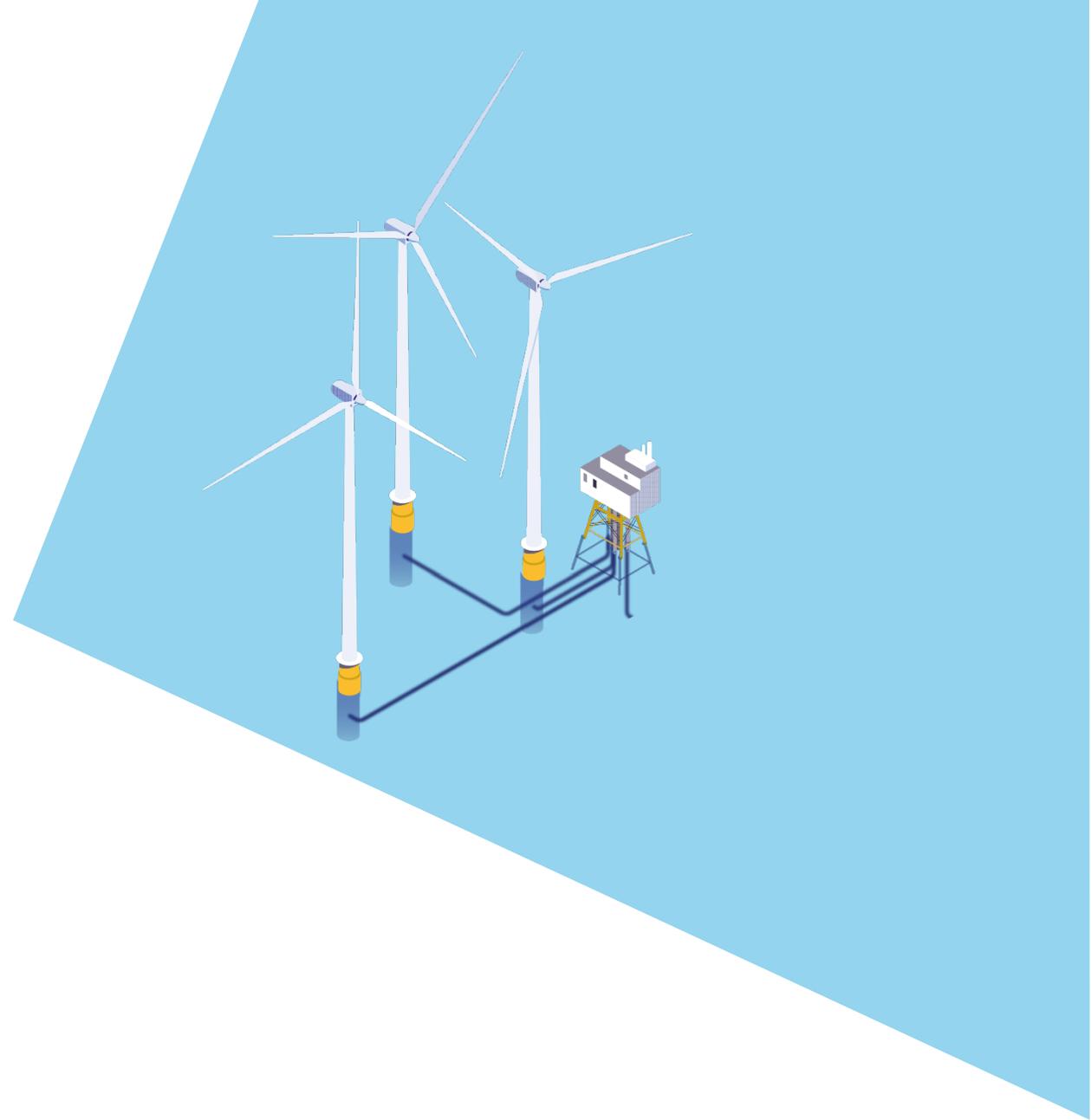


## BESOINS EN INFRASTRUCTURES

Écosystème associé à la filière doit se renforcer sur certains volets :

- Infrastructures à identifier, adapter et développer :
  - Portuaires,
  - Sites d'assemblage/stockage de fondations flottantes,
  - Navires d'installation et de maintenance.
- Secteurs à soutenir :
  - Fabrication de fondation offshore grande profondeur
  - Armement spécialisé

## 4. Discussion



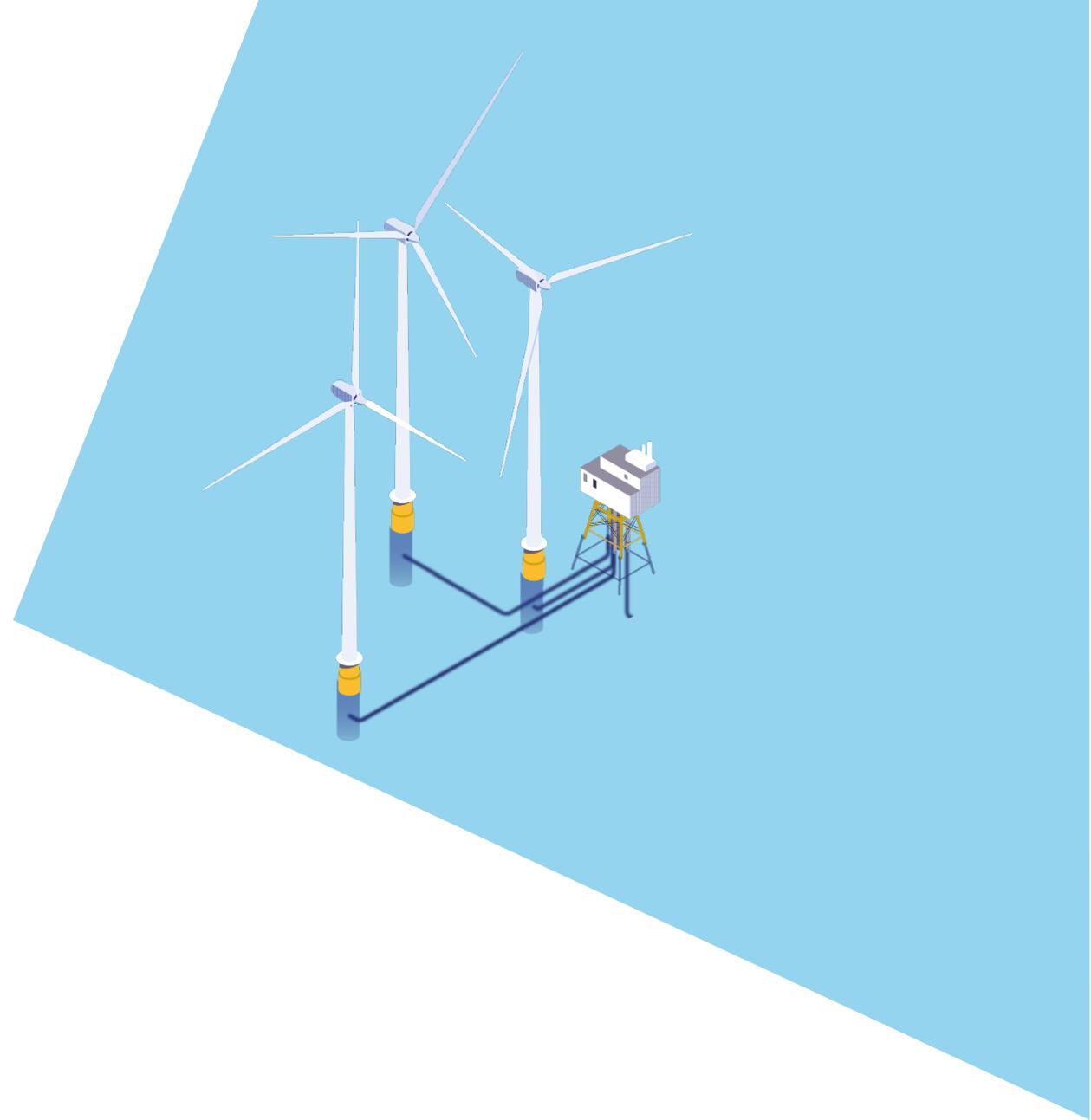
## PISTES DE RÉFLEXIONS

- Structuration de la filière et rôle des acteurs et financeurs potentiels :
  - Région NA via ADI,
  - Banque des territoires,
  - CCI,
  - ADEME,...
- Conditions sociales sur le chantier (État d'accueil).
- Outils fiscaux de soutien au développement local :
  - Zones franches portuaires,
  - Répartition de la taxe Éolienne en Mer.
- Pérennité et dimensionnement des investissements, rythme de déploiement et localisation des parcs.

## PISTES DE RÉFLEXIONS

- Type de gouvernance pour accompagner la structuration de l'écosystème industrialo-portuaire et économique autour de l'éolien en mer :
  - GT "acteurs socio-économiques" instance fédératrice ?
  - Services et structures susceptibles d'animer la démarche avec l'État,
  - **Feuille de route autour d'un projet de territoire** ou "merritoire" : travaux déclinés en volets thématiques (filières, formation, innovation/recherche...).
- Proposition d'outils pour faire correspondre une offre du territoire avec les besoins liés au développement de l'éolien en mer :
  - **Recenser ces besoins** (à établir en lien avec la filière EnR),
  - **Bâtir une base de données partagée** capitalisant ce que le territoire peut/pourrait offrir en termes de services, prestations, métiers et initiatives (bourse, forum).

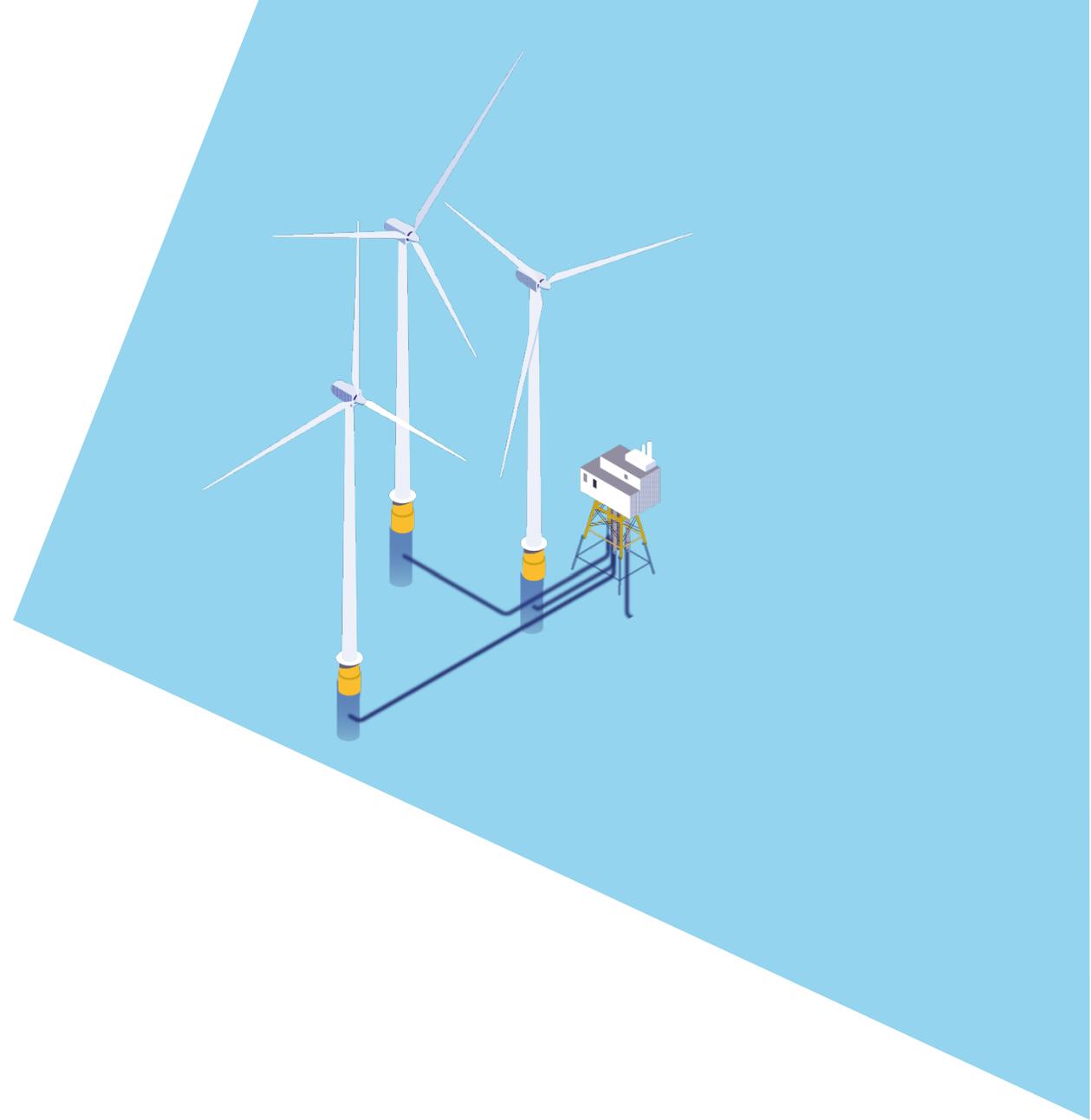
# Bilan de la présentation



## POINTS SAILLANTS

- De **nombreux atouts et dynamiques** sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et de la Charente-Maritime.
- **L'éolien flottant**, une réelle opportunité pour la région à l'échelle européenne.
- Les projets éoliens offshore sont des **projets maritimes et de territoire**,
  - Leurs bénéfices vont au-delà de la frange littorale,
  - Et ils génèrent un écosystème utile à d'**autres types d'EMR** (hydrogène, hydrolien).
  - Enfin, ils offrent l'opportunité d'**innover** et de **financer des projets de recherche**.
- Le développement industriel, la recherche et l'instruction d'un parc sont asynchrones. Cela implique :
  - des **efforts de coordination inter-acteurs et à toutes les échelles**,
  - ainsi qu'une **communication nourrie et régulière**.

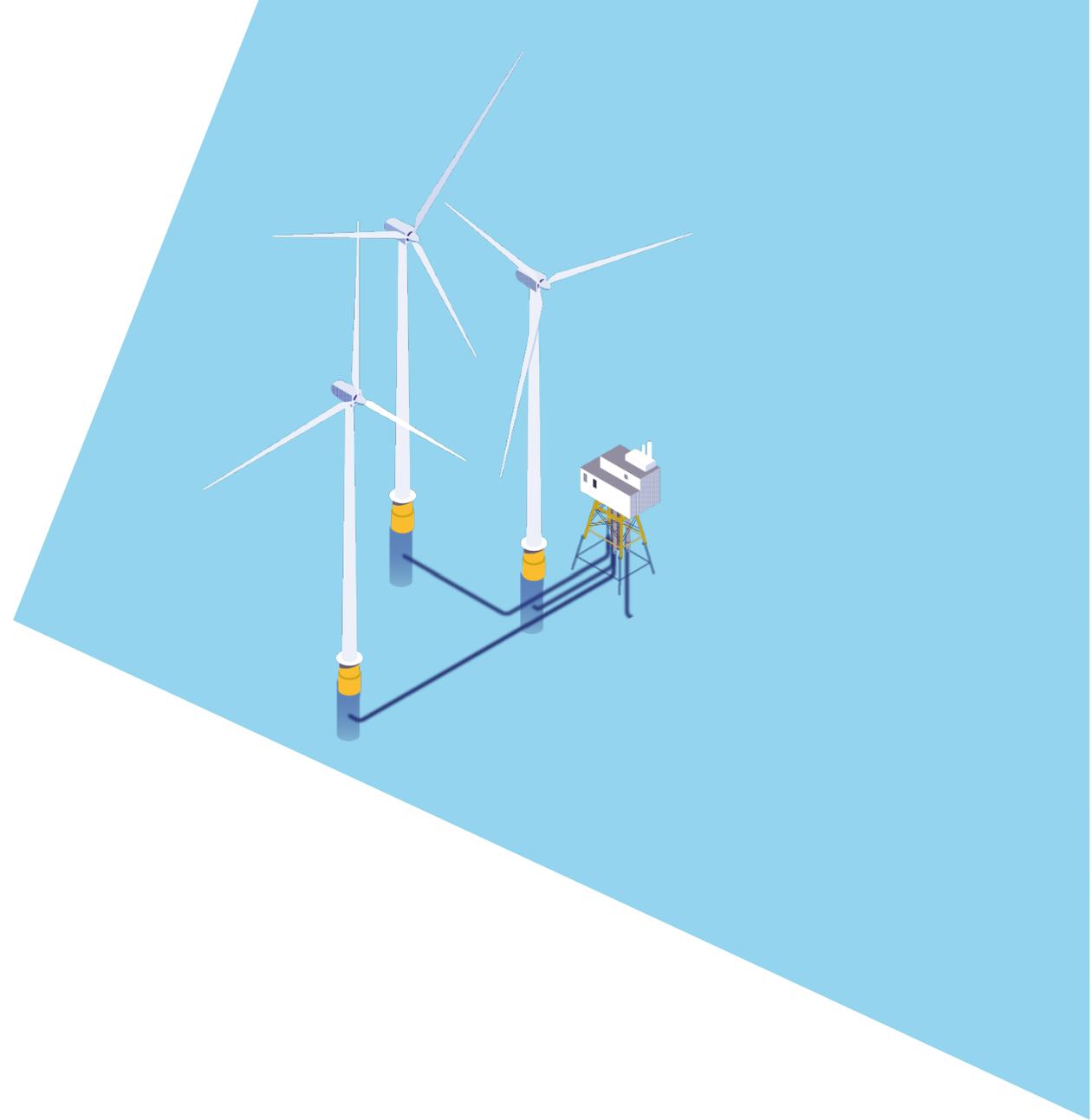
**Merci pour votre attention**



## RESSOURCES

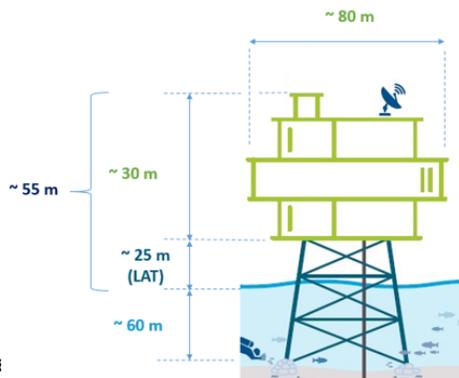
Observatoire de l'emploi France Travail Nouvelle-Aquitaine :  
<https://services.pole-emploi.fr/NAQ/CI/ObservatoireEmploi>

# Annexes

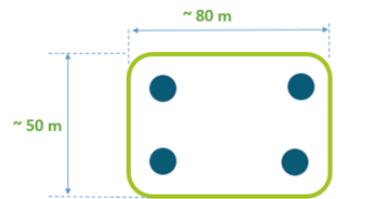




# Le raccordement en mer – courant continu

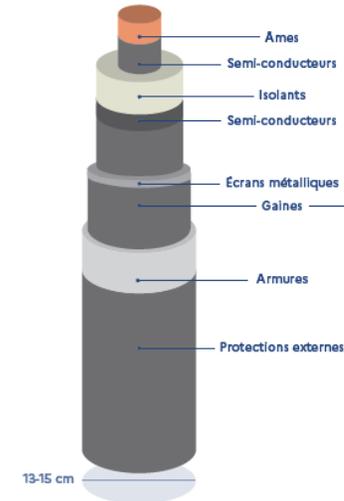


Vue de face

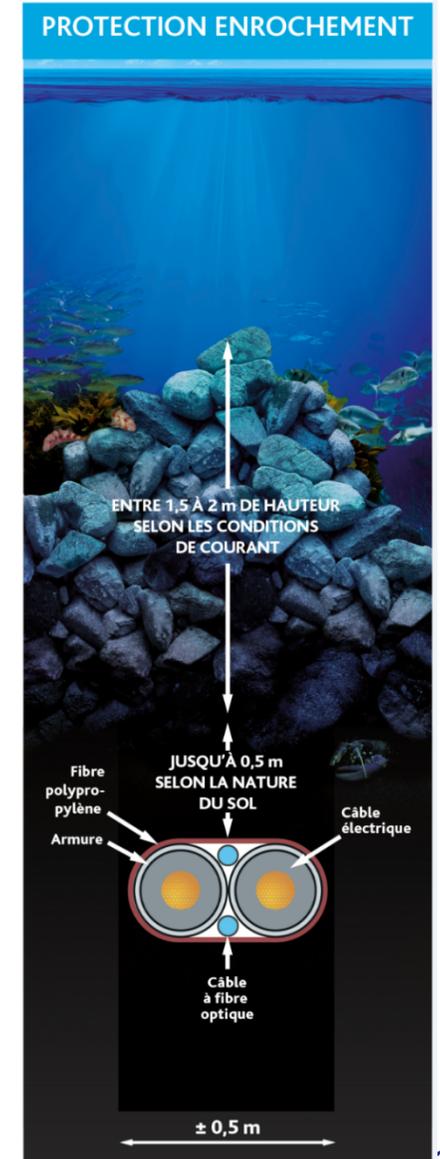


L'orientation du poste en mer est définie pendant les études en fonction des données du site.

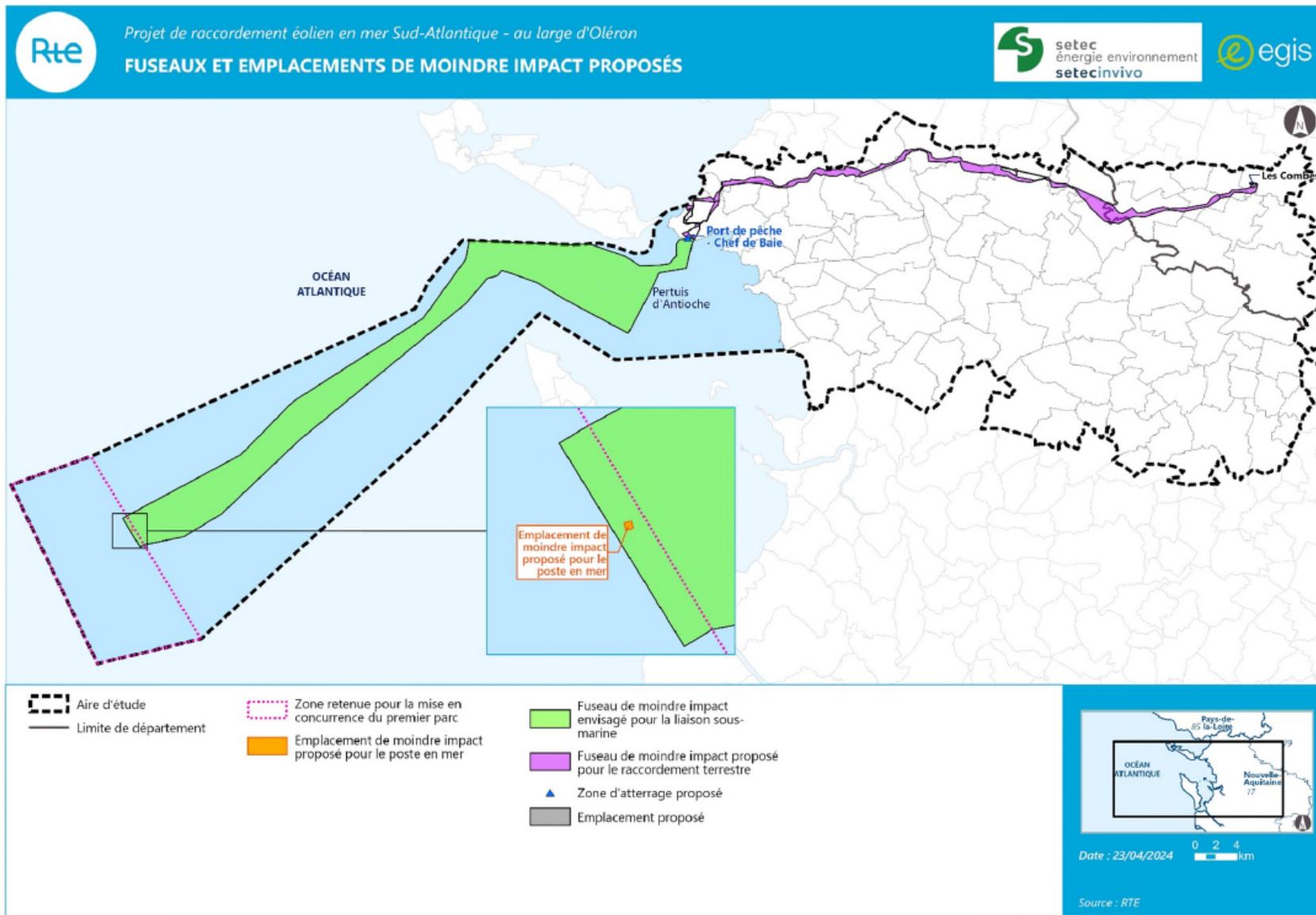
Vue du dessus ~ 0,4 ha

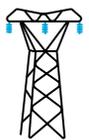


env 15 cm de diamètre



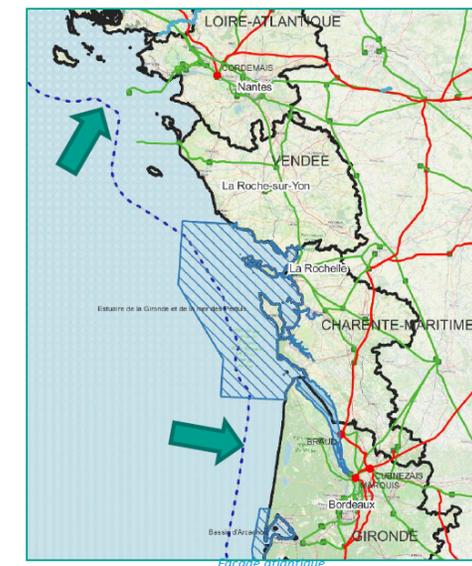
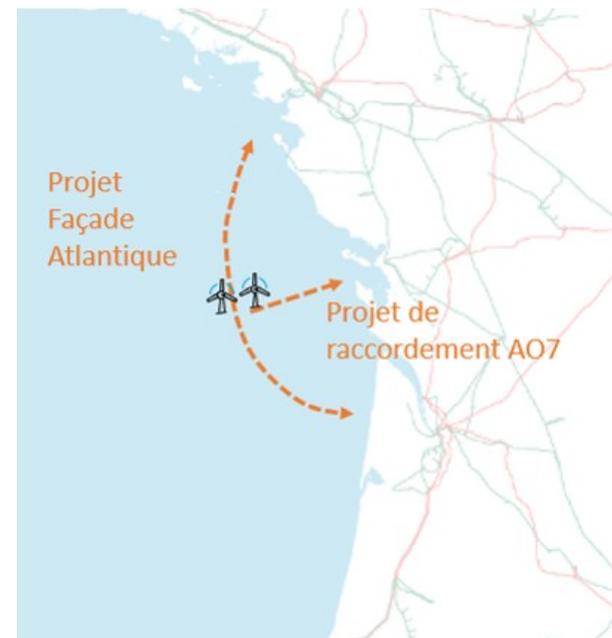
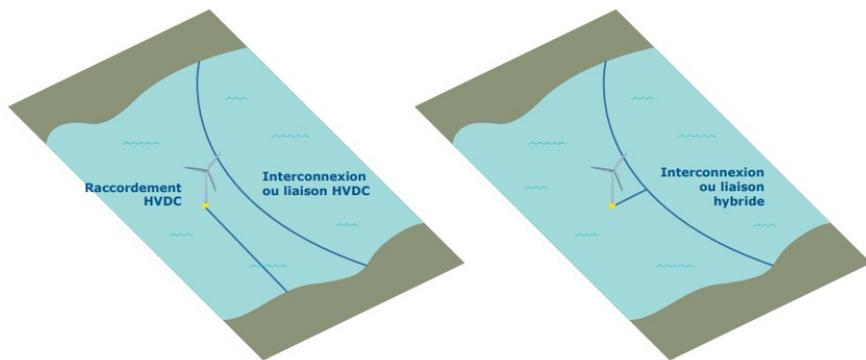
# Le fuseau de moindre impact proposé





- RTE propose un renforcement du réseau THT par la mer à horizon 2032-2035, pouvant permettre, au-delà de sa fonction de transport inter-régional d'électricité, de **raccorder un ou deux parcs** éoliens en mer, évitant ainsi le besoin d'atterrage en zone littorale.

Figure 10.19 Raccordement hybride d'un parc éolien sur une liaison sous-marine



## Décision ministérielle post débat public au large d'Oléron de juillet 2022 :

- Raccordement du 1<sup>er</sup> parc en courant continu
- RTE recherchera **la meilleure solution de raccordement pour les deux parcs**, en favorisant la mutualisation des infrastructures de réseau

